BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Samedi soir, 28 avril.

Les opérations de coton se sont élevées à 3000 balles aux prix antérieurs.

Inférieur,	6 @ 7	Midding Fair 10¾ @ 11	
Ordinaire,	7¾ @ 8¾	Fair	— @ —
Good ord.	8½ @ 9	Fully fair,	— @ —
Midding,	9¾ @ 9¾	Good Fair,	— @ —
Good Midd.	9¾ @ 10¼	Good fine,	— @ —

TABAC—Transaction de 127 boucauts (admis et rejetés) à 8 cts.

SUCRE—Il s'est traité 400 boucauts. Fair, 5¾ @ 5¾ cts.

MÉLASSE—Les ventes comprennent 600 barils à 24½ @ 27 cts. la fermentée et la reçue.

FARINE—Pas de variations. La superfine rapporte, en petites quantités, $10 62 @ $10 75. Vente de 500 barils de fine à $10 12.

MAIS—Ventes: 5500 sacs à 95 @ 97 cts l'inférieur, $1 @ $1 05 le jaune, et $1 15 le blanc.

AVOINE—Ventes: environ 5000 sacs à 70 @ 72 cts.

PROVISIONS—Demande calme de porc. Il s'est traité 1200 barils de mess, presque tous à $16 50.—Bacon peu recherché. 30 tierçons de jambons passés au sucre ont rapporté 13 cts.—270 barillets de graisse ont été pris à 11 cts.—Vente de 1000 tierçons bœuf mess prime à un prix au-dessous de $22.

CHANGE—Ferme. Nous cotons: Sterling 10¾ @ 11 p.; Francs, 5 fr 17½ @ 5 fr 11½; Traites sur New-York, à 60 jours, ¾ @ ⅞ pour cent d'escompte; Checks, ¾ pour cent de prime.

FRET—Rien de nouveau.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Prometheus, Churchill, de San Juan
Steamship Louisiana, Talbot, Galveston
Navire Westminster, Stadden, New-York
Cotton Planter, Spinney, New-York
Barque Stephen Knowles, Cole, Liverpool
Brick Rufus Soule, Peterson, Vera Cruz
Goelette Aurora, Hanson, Apalachicola

Arrivés Samedi.

Steamship Charles Morgan, Lawless, Galveston
Navire Screamer, Alexander, Liverpool
Barque Iowa, Averill, Rio Janeiro
Goelette Calvin Stevens, Nichols, Grand Caillou
Goelette Alice, Gabarel, Havane
Indianola, Cathcart, New-York
Pour les Steamboats, voir la partie anglaise.

Arrivés Hier.

Steamship Daniel Webster, Lucas, San Juan de Nic.
Pour les Steamboats, voir la partie anglaise.

Memoranda.

Ports des Etats-Unis.

New-York, 18 avril—Expédié, navire Ostervald, Jarvis, pour la Nlle-Orléans; arrivé, navire Far West, Benedict, de la Nlle-Orléans; 19, navire Telamon, Coleman, do; navire Antoinette, Wilson, do; navire Louisiana, Samson, do; goelette W H Marshon, Marshon, do; 20, navire Silas Holmes, do.

Boston, 17 avril—Expédié, navire Cornelia, Smith, pour la Nlle-Orléans; navire New England, Prottesu, do; navire Sea Eagle, Williams, do; navire Daumark, Luther, do; 21, arrivé, navire Champlain, Card, de la Nlle-Orléans; navire European, Turner, do.

Philadelphie, 19 avril—Expédié, navire James Brown, Smith, pour la Nlle-Orléans.

Baltimore, 18 avril—Expédiée, goelette White Swan, Linden, pour la Nlle-Orléans.

Charleston, 24 avril—Allant à la mer, goelette Effort, Dunning, pour la Nlle-Orléans.

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs d'Europe.

Atlantic, de Liverpool pour New-York, 21 Avril.
Hermann, de Southampton pour New-York, 25 Avril.
Asia, de Liverpool pour Boston, 28 Avril.
Pacific, de Liverpool pour New-York, 5 Mai.
Canada, de Liverpool pour Boston, 12 Mai.

Départs des Etats-Unis.

Africa, de Boston pour Liverpool, 9 Mai.
Atlantic, de New-York pour Liverpool, 16 Mai.
Hermann, de New-York pour Brême, 19 Mai.
Asia, de Boston pour Liverpool, 23 Mai.

HYDROCLYSE

POUR LAVEMENTS ET INJECTIONS.

Nouvelle invention à jet continu, fonctionnant d'une seule main et sans aucune espèce de ressort.

Renfermé dans sa boîte.

Il est d'une grande simplicité, sans piston, et n'exige ni filasse ni cuir, ni liège.—Renfermé dans de jolies boîtes, il est très-commode pour voyage. Prix modérés et métallie d'argent aux expositions. Maison A. PETIT, inventeur des cysopompes et pompes à jardin, rue de la Cité, 19, Paris; à la Nouvelle-Orléans chez M. FD. GUILLOT 148, rue Royale.

Compagnie d'Assurance mutuelle des Négocians

Bureau: No 103, rue du Canal.

DIRECTEURS:

Wm Vogel,	P. Poutz,
Logan McKnight,	M. Cuddy,
G. Wittenberger,	J. A. Braud,
B. O. Vignaud,	P. Maspero,
B. P. Voorhies,	O. Gaillard,
John Pemberton.	

CETTE Compagnie, qui a été organisée sur le principe d'assurance mutuelle, sera prête, le 1er juin prochain, à émettre des polices d'assurance contre les risques de la mer, des fleuves et de l'incendie.

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Négocians.

Nlle-Orléans, 18 mai 1854

A une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, M. John Pemberton a été élu président.
M. A. Schreiber secrétaire — 19 mai

Magasin de Meubles.

GROSJEAN & BENETEAU,

Rue Bourbon, No 52, Enc. Passage de la Bourse,

ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest, tels que:

Lits, bureaux, toilettes, armoires; do à glace; sofas, fauteuils de rose, chaises, tables de toutes dimensions, sofas, divans, mobiliers de salons en bois de rose; do de chambre en bois de rose et en chêne; do en bois peint (chaumière); matelas élastiques et autres, nattes et tapis, &c., &c.

Ils se chargent aussi de la réparation des meubles et prennent des meubles en échange et en magasins. 8c — 22nov—1lf6,2m

Chapeaux de paille et en Leonard'or

REÇU tout dernièrement, par le navire Corsica: 30 caisses chapeaux de qualités assorties. A vendre à bon marché, par
14av — FROST & CO. no 10 rue des Magasins

FROMAGE pâte grasse ou Hollande—100 fromages, reçus par le navire Syphide, venant du Bordeaux.
En magasin et à vendre par
21 mars — FAURES & NORMAN, 33 & 35 rue Royale.

C. CAVAROC & Co.,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, huile d'olive, &c., et marchands commissionnaires,

Rue Royale, No 144

Seuls agents pour la vente des vins de F. Seignouret, Chateau Dillon, et des cognacs de J. A. Guérin et Achille Petit. — 11 janv—1an

OSNABURG LANDERDALE—24 balles osburgs Landerdale épais 7/8; 21 balles osnaburgs Landerdale épais 4/4.
A vendre par — G. B. GRAHAM,
21av—12 — 96, rue Gravier

POMMES DE TERRE—220 barils pommes de terre du Nord, en débarquement du navire Jurgis Tauro. 20 sacs pomme de terre, Galena Mechanics, en magasin et à vendre par
DONNELLY, BEZZINA & Co,
23av — 6e, rue Tchoupitoulas

Chapeaux d'été.

LE soussigné a maintenant en magasin un assortiment de chapeaux de différents genres, tels que:
Chapeaux Livourne fins et communs, pour hommes et enfants.
Chapeaux paille, fins et communs, pour hommes et enfants.
Chapeaux panama et chapeaux Livourne à la Kossuth.
Chapeaux de Campêche, fins et communs;
Chapeaux de Palmetto, blancs et en couleur;
Avec un assortiment de chapeaux de soie, ainsi que des chapeaux de nègre de plantation.
G. W. DUNBAR,
31mu—v&camp — No 5, rue des Magasins

Chaussures!! Chaussures!!!

Les plus belles et les meilleures Chaussures

QUE L'ON PUISSE VOIR

à la Manufacture de

BLANCAND & GUITET,

Encoignure des rues Royale et Dumaine.

SONT les chaussures Créoles, Françaises et de Philadelphie, qui ne laissent rien à désirer par leur élégance et leur solidité. Les familles et les étrangers trouveront toujours en tout temps un assortiment complet de BONNES et EXCELLENTES chaussures à des prix vraiment très modérés.

Pour dames—bottines, brodequins, souliers, pantoufles, etc. de la plus grande variété.
Pour demoiselles et enfants—bottines, brodequins, souliers, etc.
Pour messieurs—bottes, souliers, brodequins, congress-boots, bottines, etc. à la plus nouvelle modes.
Pour garçons et enfans—brodequins, souliers, congress-boots, etc.

Messieurs les marchands de la ville et de la campagne ne trouveront nulle part un plus beau choix de marchandises.

On fait toujours exécuter sur mesure par les meilleurs ouvriers. — 21av

FRUITS au jus—100 caisses fraises au jus, de Perneau, 50 caisses fruits assortis, 5 caisses framboises,
A vendre par — FAURES & NORMAN,
9 fév — 33 et 35, rue Royale

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOST,

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI,

rue Bourbon 172, entre Toulouse et St-Pierre.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre — 1an

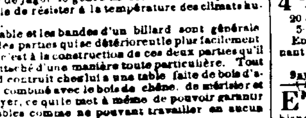

B. ANTOGNINI,

FABRICANT DE BILLARDS,

NO 12 & 14, CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE.

PRÉVIENT les amateurs et les propriétaires de billards, qu'il est à même, aujourd'hui, d'offrir un nouveau genre de billard d'une qualité supérieure à tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, qu'ils sortent des fabriques de France, du Nord ou de l'Ouest des Etats-Unis, peu importe. Les nombreuses réparations qu'il est appelé à faire chaque jour aux billards qui viennent de ces différents pays, l'ont mis même de juger le genre de construction le plus susceptible de résister à la température des climats humides.

La table et les bandes d'un billard sont généralement les parties qui se détériorent le plus facilement; aussi, c'est à la construction de ces deux parties qu'il s'est attaché d'une manière toute particulière. Tout billard construit chez lui a une table faite de bois d'acajou combiné avec le bois de chêne, de mérisier et de noyer, ce qui le met à même de pouvoir garantir ses tables comme ne pouvant travailler en aucun sens.

Les bandes sont en gomme élastique patentée à lui, bandes de beaucoup supérieures à celles en caoutchouc français, employé dans différentes fabriques; les bandes en gomme élastique ont été mises en usage par lui depuis 1840, et toutes les personnes qui en ont fait l'expérience en ont été satisfaites. D'ailleurs on peut s'en convaincre en visitant son établissement dans lequel il y a toujours des billards montés et prêts à jouer; on se convaincra également que les billes ne sortent pas.

Tout billard acheté chez lui est garanti pour un nombre d'années limitées par l'acheteur.

On trouvera constamment chez lui une grande variété de billards neufs et d'occasion, aussi des billes et des queues de TEN PIN ALLEY et des jeux de LOTO complets, etc. etc.

On trouvera également chez lui des

Billards à huit pieds.

Les personnes qui ne pourraient pas se rendre à la Nouvelle-Orléans, et qui désireraient faire l'acquisition de quelques-uns des articles cités plus haut, seront qu'à écrire leur commande et l'envoyer à B. Antognini, qui s'empressera de l'exécuter à la satisfaction du demandeur.

B. Antognini profite de cette occasion pour informer ses clients que par suite d'un arrangement qu'il a fait avec une des plus grandes fabriques de drap d'Elbœuf, il est le dépositaire d'une grande quantité de drap pour billards, qu'il peut vendre à des prix excessivement réduits.

RAHAT-EE-LOKOOM

SALLEPLEE-SULTANEE

IMPERIAL.

—FIG PASTE—

UN délicieux article pour les personnes bien portantes, et aussi pour les malades et faibles—excellent pour la toux, les rhumes, et particulièrement dans les affections de poitrine.

Cette pâte, importée de Constantinople, dans des boîtes en cartonnage de fantaisie riches, convient pour les cadeaux de Noël et pour le jour de l'An.
A vendre par — O. VALETON & Co.
16déc — encoignure Royale et Chartres

VANILLE—3 boites vanille, à vendre par — BROUGUIERE & Co.

Amusements.

THEATRE D'ORLEANS.

LUNDI, 30 AVRIL 1855:

L'ETOILE DU NORD,

Opéra en 3 actes, de Meyerbeer.

On commencera à 7 heures.

Théâtre du Pélican.

Lundi 30 avril 1855,

REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE,

Complètement différente des précédentes, par les deux premiers équilibristes du monde.

M. ABDALA donnera aujourd'hui, à la demande, un spectacle nouveau comprenant les Exercices Athéniens, les équilibristes modernes, voltiges, groupes, &c.

Programme:

PREMIERE PARTIE.

1o—Le bâton, par le jeune Julio.
2o—Les quatre Turcs, par M. Abdala.
3o—M. Abdala et ses quatre enfants exécuteront un grand nombre de beaux exercices de voltige, pyramides, tours de force, &c., complètement différents des autres représentations.

DEUXIEME PARTIE.

1o—**Surprenants Exercices d'équilibre**, exécutés d'une manière étonnante, avec une adresse et une précision admirables, sur des objets en verres, tels que: flacons, boules, cloches, chandeliers, verres.

Ces tours extraordinaires n'ont jamais été exécutés dans cette ville et n'avaient jamais été tentés dans les républiques du Sud avant M. Fernandes, qui y obtint un succès extraordinaire.

2o—L'enfant Napoléon exécutera le bras d'acier, tour qui n'a jamais été exécuté par un enfant d'un âge aussi tendre.

3o—M. et Mme ANGO, pantomime par le jeune Napoléon et la jeune Eugénie.

TROISIEME PARTIE.

1o—LA BOITE MYSTERIEUSE—Mme Fernandez, Mlle Eugénie et le jeune Antonito, seront introduits en scène dans une petite caisse de 22 pouces de long, quinze de haut, et douze de large.

2o—Le spectacle se terminera par le **petit soldat français ou l'exercice militaire.** La petite Eugénie, habillée en soldat, marchera sur 90 bouteilles de cristal et fera l'exercice à feu, avec toute l'aisance l'habileté d'un militaire. Le commandement sera donné en français par M. Abdala.

***Prix d'entrée*—Parquet, 75 cts; galerie, 25 cts.** Places pour les gens couleur, 10 cts.

On pourra se procurer des billets au théâtre.

La représentation commencera à 7 heures et demie. — 30 av—1 f

MUSEE AMERICAIN DE VANUCHI,

Rue St-Charles, No 52.

Ouvert à toute heure et magnifiquement éclairé la nuit. LES MEILLEURES STATUES DE CIRE qui aient jamais été exposées aux Etats-Unis ou en France.

LES PUISSANCES BELLIGERANTES DE L'EUROPE, comprenant tous les souverains du continent en *uniforme complet.*

WASHINGTON passant sur le pont de Trenton.

NAISSANCE DE NOTRE SEIGNEUR—Ce magnifique groupe mérite une visite de chaque famille de la Nouvelle-Orléans.—Il vient d'être ajouté à la galerie.

La SCÈNE, comprenant le Christ et ses douze disciples. L'artiste a fait preuve, dans ce tableau, d'une habileté étonnante.

Le LIT DE MORT de l'honorable Daniel Webster, de l'hon. Henry Clay et de l'hon. John Calhoun, ainsi qu'un grand nombre d'autres statues.

Entrée: 50 cts.—Les enfants paieront moitié prix. — 11 av—1m

MODES & NOUVEAUTÉS

Mme POYARD,

ARRIVANT de Paris, a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir par les navires Carrack, Créole et autres,

Un très bel assortiment de Chapeaux, Capotes et Bonnets pour dames et enfants.

Lingerie riche, Mouchoirs brodés, Dentelles de toutes qualités, telles que: Points d'Angleterre, d'Alençon, Application, Bruxelles, Valenciennes, Malines, Chantilly, Guipure et Fleurs, Plumes, Rubans, Coiffures en perles, Blonde et Dentelle, Eventails, Peigner écaille, Articles de Paris, Manteaux, Mantelets, Sorties de bal, Robes et Toilettes de bal, Echarpes de mariée, Trousseaux, Layettes, Ombrelles impératrice de riche, grand assortiment d'objets de deuil, Parfumerie fine pour dames, &c. &c.

Mme POYARD ose espérer qu'ayant porté tous ses soins au joli choix de ces marchandises, les dames voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage.

L'ouverture de son magasin aura lieu samedi 25 courant.
A. POYARD, rue de Chartres, 157,
23nov—1 — Encoignure Toulouse.

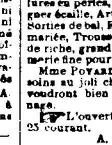

Mme FOURNIER a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages son assortiment de **marchandises de printemps et d'été**, consistant en:

CHAPEAUX DE PAILLE, robes de barège, de mousseline et d'organdi à pointe et à volants, étoffes légères de tout genre, lingeries, confections d'été, &c., &c.

Le tout dans le dernier goût.

Mme E. FOURNIER,

12ms — *Encoignure Canal et Baronne.*

Ouverture des salons de modes,

Encoignure Bienville et Royale, au premier.

Mme P. ALBERT

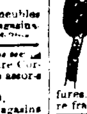

A l'honneur d'informer les Dames que, par les derniers arrivages de France, elle vient de recevoir un magnifique assortiment de marchandises de printemps et d'été, consistant en chapeaux, robes, lingerie et nouveautés en général, dont elle fera l'ouverture samedi 17 du courant. — 15 mars

Mme ROBERT,

No 158, rue Royale, encoignure Toulouse,

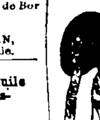

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle a reçu ses modes et marchandises de printemps. L'assortiment consiste principalement en chapeaux de paille, crêpe, dentelles, &c. &c. capotes de dentelles, mantelets, voiles de dentelle noire, voiles de mariées, gants et mitaines de filets, fleurs, coiffures, rubans, &c. Tous ces articles sont de première fraîcheur et dans le dernier genre. — 20ms—1m

123, rue Royale.

MADAME CAUCHE

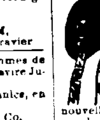

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par le navire Mulhouse, du Havre, un assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, telles que chapeaux et capotes pour dames, soieries, rubans, manteaux et mantelets, lingerie, &c.
7nov — Mme CAUCHE, 123, rue Royale

Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

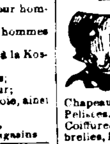

Mme COLIN qui a toujours satisfait le goût et les désirs des dames de la Nouvelle-Orléans par la distinction et le bon choix de ses fournitures, telles que chapeaux, mantelets, lingeries, &c., a l'honneur de les prévenir qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de marchandises nouvelles, et qu'elle a composé son atelier d'ouvrières choisies parmi les plus habiles de Paris.
17 nov

Mme DURAND,

RUE ROYALE, No 167,

ENTRE TOULOUSE ET ST PIERRE

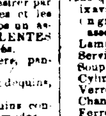

A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les navires Sumner, Belle Assise, Globe et Sea Queen, un assortiment complet de Variétés et de

Modes et Nouveautés

provenant des meilleures maisons de Paris:

Chapeaux, capottes de soie et velours, Manteaux et Pelisses, nouveau genre, Voiles dentelle, Broderies, Coiffures, Fraises en dentelle, à l'impératrice et Ombrelles, Eventails, Rubans, Fleurs, nouveaux genres, fournitures pour modes. Mme Durand, par le bon goût qu'elle a apporté au choix de ces marchandises, espère mériter le patronage qu'elle sollicite. — 24 nov

B. DURAND,

Encoignure Royale et St-Pierre,

VIENT de recevoir par les navires Sea Queen, Belle Assise et Globe, du Havre, les articles suivants qu'il offre en vente en gros et en détail, à des prix avantageux:

Un grand assortiment d'objets de cuisine telles que casserol es en cuivre et fer battu
Lampes modérateurs et verres à lampes,
Services en porcelaine pour thé, dessert, etc.
Soupières, beurriers et sucriers, etc. en porcelaine,
Cylindres pour pendules,
Verreries en tout genre et en cristal,
Chandeliers en cuivre et flambeaux plaqués,
Ferrerie, telles que pelles et pincettes, etc,
Couteaux pour table et cuisine, etc,
Tournebroche à mécanique, etc,
Cuillières plaquées en argent et en argent d'Allemagne.
Casserolles, etc.
3,000 gallons d'huile de Colza
Des appareils à eau de Seltz, petit et grand modèle
Poteries de Marseille. — 24 nov

No 34, Rue de Chartres, encoignure Douane

OLYMPE,

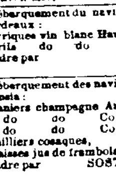

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'elle vient d'associer M. G. DUCATEL à sa maison de modes et nouveautés, à dater du 1er mai prochain.

OLYMPE devant bientôt partir pour France afin de faire les achats de la nouvelle maison, profite de cette occasion pour annoncer aux dames que désirant liquider son stock, elle vendra pendant toute cette semaine à de grandes réductions de prix et même au-dessous des cours de Paris, toutes les marchandises maintenant en magasin.

Olympe invite les dames à venir visiter son magasin avant de se décider à acheter ailleurs; elle recommande aussi à leur bienveillant patronage sa nouvelle maison de commerce.

N. B. Lundi prochain le magasin sera fermé pour cause d'inventaire. — 25av

EN débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux:
10 barriques vin blanc Haut Sauterne;
60 barils do do do
A vendre par — X. LAMBERT,
8ms — rue des Magasins No 69

EN débarquement des navires Desdemona et Hortensia:
100 paniers champagne Anere,
100 do do Cordon vert,
50 do do Cordon bleu,
150 milliers cosaques,
20 caisses jus de framboise.
A vendre par — SOSTHENE THOMAS,
5av — 9, rue Gravier

COGNAC—COGNAC.

4 demi, 10 quarts et 10 octaves cognac, 4me preuve, marque W S Florit.
20 quarts, 20 octaves, 1re preuve, J Augustin.
5 demi, 10 quarts, 10 octaves, Gibos, 1re preuve.
En débarquement de la barque Rose Standish, venant de Bordeaux, à vendre par
R CAHUZAC & Co,
9av — 30, Vieille Levée

EN débarquement du navire Battelle de New-York:—2 casks gelatine blanche, 10 barils colle blanche, 5 do de soufre, 5 do sel d'oseilles, à vendre par
CUSACHS FRERE & Co
17 avril — encoignure Royale et St Philippe

AUX TEINTURIERS—Reçu de France et du Nord, les articles suivants: 50 barils bois de campêche coupé, 50 boites extrait de campêche, 5 barils bois de teintures de différentes qualités, à vendre par
P. CUSACHS FRERES & Co
17 avril — encoignure Royale et St Philippe

AUX confiseurs—50 onces carmin superfin No 40, 30 do carmin bleu en paillettes pour dragées, 50 do essence de limon, 1000 do amandes douces, 1000 do do amères, 2000 noyaux de pêche, 500 do acide tartarique, 10,000 do gomme de toutes les qualités, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co,
17 avril — encoignure Royale et St Philippe

TOILES! TOILES!

GIQUEL & JAMISON,

No 18, Rue de Chartres,

ONT l'honneur de faire savoir à leurs amis ainsi qu'au public, qu'ils viennent de recevoir d'Europe leur assortiment de toiles, vis:

25 caisses toile d'Irlande pure fil $3 50 à 30 la pièce; [illegible]

Toutes ces toiles sont garanties pour fil et sortant des meilleures fabriques.
31mars — GIQUEL & JAMISON, 18, rue Chartres

FROST & Co.,

Rue des Magasins, No 10, près Nlle-Orléans

[illegible]

A. BERRAUD,

10, rue de Chartres, 10.

AYANT l'intention de se retirer des affaires, offre en vente à de grandes réductions de prix toutes les marchandises ci-dessous:

Articles pour dames.

Lingerie, cols, manches, [illegible]
Mouchoirs, broderie riche et ordinaire.
Fleurs pour coiffures de bal.
Do pour mariée.
Do pour garnitures de chapeaux.
Do pour vases et jardinières.
Peignes écaille à jour.
Do dorée.
Eventails riches et ordinaires.
Gants Jouvin et de l'imitation Jouvin.
Gants fil d'Ecosse.
Gants en soie.
Mitaines en filets courtes et longues.

Bracelets et broches en jais, et autres genres, très nouveaux.
Nécessaires et brodeuses riches et ordinaires.
Porte-monnaie, carnets &c.
Corbeilles pour mariée, nouveaux dessins à tapisserie et au crochet.
Aiguilles, coton et crochet pour broderie.
Grand assortiment de laines à tapisserie, à $2 50 la livre.
Soie et aiguillées tapisserie.
Coton à broder et à marquer.

Articles pour hommes.

Chemises de toile fine et ordinaires, cousus à la main.
Chemises coton devant en toile.
Chemises en coton couleur, jolis dessins.
Grand assortiment de devants de chemises en toile.
Caleçons et gilets en flanelle, mérinos et en coton.
Chaussettes en soie, de en fil d'Ecosse.

Chaussettes coton, unies à dessin.
Chaussettes pour enfans.
Gants Jouvin, de façon Jouvin.
Gants soie, de fil d'Ecosse.
Bretelles, cravattes.
Cols, cravattes d'été.
Cannes, parapluies.
Peignes, brosses.
Carnets, porte-cigares.
Porte-feuilles et portemonnaie.

Parfumerie fine, grande variété d'objets en porcelaine biscuits et cristaux, vases pour les églises.

63, Rue Royale, Encoignure Bienville.

Changement de domicile.

JULES BOISSE

AYANT transporté son établissement de la rue de Chartres, entre St-Pierre et Jefferson, à l'encoignure Bienville et Royale, saisit cette occasion pour remercier sa clientelle, et le public du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, dont il espère, par ses efforts, mériter la continuation, qu'il sollicite respectueusement.

Son nouveau magasin sera toujours des mieux assortis; il vient de recevoir par les navires Mulhouse, Ashland, Carack, un assortiment complet de parfumerie des meilleures maisons de Paris, telles que Lubin, Pinaud, Guerlain, Monpelas, etc., ainsi qu'une grande variété d'objets de fantaisie, cravates, cols, gants Jouvin, bretelles, chemises fines, cannes, parapluies, &c. &c. La modicité de ses prix ne laissera rien à désirer.

Il continuera la fabrication des perruques, toupets, bandeaux, frisettes, nattes, &c. et donnera lui-même des leçons de coiffure de dames.

Son salon pour la coupe des cheveux et la coiffure des messieurs est vaste et élégamment décoré. Les personnes qui le fréquenteront y recevront les soins les plus attentifs.
6nov—3pe — JULES BOISSE

T. MOREAU,

151, rue Royale, encoignure Toulouse,

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames qu'il vient de déballer une caisse de rubans de:
Taffetas cannelé et écossais,
" gaze broché,
" Gros de Naples uni et écossais,
moiré &c. &c. de toutes larg.
Un grand assortiment de soies à coudre, à broder à festonner,
Un grand choix de cols-cravattes, américains, &c. &c. pour mess. — 14 o

VALLS & SAMBOLA.

Importateurs de Cigares et du Produit de la Havane.

No 23, rue Tchoupitoulas,

ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ,

A la Nlle-Orléans

PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE, &c., USTENSILES DE MENAGE, No 22.—C. CARRERE—No 22.

Encoignure Condé et Madison.

(LIVRAISON A DOMICILE.)

Services de diner porcelaine blanche.
do do do opaque,
Services à thé filet or.
Veilleuses et vases décorés.
Verrerie taillée.
Coutellerie anglaise,
Couverts, argenterie plaqué.
Lampes solaires.—Candelabres;
Articles en étain,—Batterie de cuisine;
Gaz liquide,—Camphine.
Huile de graisse,—Mèches à Lampes — 28nov

CHARLES BYRNE,

Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,

ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,

46 rue Tchoupitoulas, 46,

constamment en main un assortiment complet Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.

Et on exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 18déc—

SAUCES, cornichons, &c anglais—En débarquement du navire John H. Jarvis et Pyramid, venant de Londres:
100 douz. sauce de Worcester,
50 do sauces assorties,
100 do cornichons anglais,
500 boites en ferblanc, biscuits crackpell,
A vendre par — O. VALETON & Co.
1 déc — No 25, rue Tchoupitoulas

AU. A. COUTURIE, TH. CAPITAINE

J. B. PREAU & Co.,

Négociants Commissionnaires.

No 33 rue Gravier,

NOUVELLE-ORLÉANS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr L. DUPERRON, Dentiste,

A transporté son cabinet au No 60, RUE ROYALE, entre Bienville et Douane.

Son cabinet sera ouvert de

Huit heures du matin à quatre heures du soir.

5déc—

Dr G. S. ROUSSEL,

Chirurgien-dentiste,

a transporté son domicile au No 150 rue Royale. — 25nov—6m

Dr CHARLES KELLS, dentiste, No 131, rue du Canal, entre celles Carondelet et Baronne

—Pose les DENTS ARTIFICIELLES aussi bien qu'on puisse le désirer.

Le Dr KELLS est autorisé à référer le public aux personnes qui portent un ratelier complet ou quelques dents, lesquels se saisent à être supérieurs sous le rapport de la beauté, de l'utilité et de la fidélité avec laquelle on s'en sert. Il s'engage à satisfaire entièrement toute le monde.

Le docteur Kells sera absent pas de la ville pendant l'été. — 24 juin

ABSINTHE—60 caisses C F Berger, en débarquement du navire F W Bailey, du Havre à vendre par — J B PREAU & Co,
31mars — 31 et 33, rue Gravier

Avis aux Amateurs.

LES SOUSSIGNÉS offrent à leurs amis et au public en général un lot de conserves de choix qu'ils viennent de recevoir par un des derniers arrivages de France savoir:

Aloses en tranches à l'huile, en boites et 1/2 boites;				
Lamproies	do	do	do	do
Filets de soles	do	do	do	do
Congres	do	do	do	do
Anguilles à l'huile et à la tartare	do	do	do	do
Maquereaux à l'huile	do	do	do	do
Turbot	do	do	do	do
Saumon	do	do	do	do

GIBIERS.

Perdrix entières truffées en boites et 1/2 boites;				
Bécasses	do	do	do	do
Pluviers	do	do	do	do
Cailles	do	do	do	do
Merles	do	do	do	do
Ortolans	do	do	do	do
Grives	do	do	do	do
Bécassines	do	do	do	do

Cuisses et ailes d'oie;
do do de canard;
do do de volailles;
Saucisses truffées en boites et 1/2 boites;
Saucissons truffés; Cervelas do do
Civets de lievre; à vendre par
FAURES & NORMAN,
9/8v — 34 et 35, rue Royale

EN MAGASIN,

60 barriques vin Bordeaux, rouge—bon ordinaire
10 do do do do vin supérieur
20 do do vin de Marseille—Bethfort;
20 barrils vin blanc Haut Sauternes,
40 quarts vin de Porto doux,
00 caisses vin rouge bon ordinaire,
50 do do vieux supérieur.
1000 caisses vin blanc Haut Sauterne, 400 caisses Vermouth La Reilly fils, 200 caisses do Turino, 100 caisses vin muscat Frontignan, 50 caisses absinthe et kirsch, E Pernod, 20 paniers huile Plagniol, 150 caisses huile de Neil, supérieur 200 caisses eau de fleur d'oranger, supérieure, 40 estagons do do
A vendre par — ANT. GIRAUD,
23av — 44, Vieille Levée.

WHISKEY Monongahela—En barils et demi-barils, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
24 avril — 73 rue Tchoupitoulas

GENIEVRE de Hollande—27 pipes de la célèbre marque de bateaux à vapeur, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
24 avril — 73, rue Tchoupitoulas

EAU DE VIE de Cerises—5 barils, qualité, supérieure, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
24av — 73 rue Tchoupitoulas

Toiles d'Irlande et d'Ecosse importées récemment.

REÇU par les navires Bell Rock, Volant, Jersey et Helios, venant de Liverpool:

Avis aux voyageurs.

CONSERVES de la maison Rodel, à Bordeaux
100 boites et 200 do bœuf bouilli.
150 demi et 100 quarts bouillon gras,
150 demi et 100 quarts de boites juliennes,
200 boites aloyau rôti,
100 demi-boites haricots verts,
300 do petits pois,
100 demi et 200 quarts boites lait doux.
A vendre par — FERBOS FRERES,
10 av—1m — 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

FROMAGES—25 meules fromage de Gruyère, 25 caisses fromage tête de Maure, 50 boites fromage pâte grasse, 50 douzaines fromages de Neufchatel.
A vendre par — FERBOS FRERES,
10av—15 — 247 et 249 rue Royale, enc. Dumaine

A VENDRE EN MAGASIN—25 quarts cognac de différentes qualités.
A vendre par — E. DECHAMPS,
9av — rue St Louis, No 21

VIN ROUGE ET BLANC—200 barriques qualité supérieure, pour familles.
A vendre par — E. DECHAMPS,
9av — rue St Louis, No 21

600 caisses vin rouge et blanc, qualité supérieure.
A vendre par — E. DECHAMPS,
9av — rue St Louis, 21.

EN débarquement du navire Rose Standish, venant de Bordeaux:
44 barriques bon vin rouge, à vendre par
E. DECHAMPS, 21, rue St Louis
9av

AU DRAWBACK—10 1/4 vieux cognac Bisquit, Tricoche, à vendre par — E DECHAMPS, 21, rue St Louis
9av

EN magasin et à vendre par les soussignés—300 caisses raisins Layers; 250 demi caisses do MR;
LANATA, GANDOLFO & Co,
23mars — 9 et 10 Jefferson

Ferbos frères,

247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES,

Et marchands de comestibles en gros et en détail. — 10 av—1a

S. DE VISSER & Co.,

Importateurs de

SUCRE DE LA HAVANE,

Cigares, Café, &c.

Ont transporté leur magasin au No 74, rue des Magasins.
2 déc

HUILE D'OLIVE—150 paniers huile d'olive de la célèbre marque A. Croce, en grandes et demi bouteilles, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co.
19av — 27, rue St. Louis

DEMIJEANNES—3,500 demijeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
19av — 27, rue St Louis

LE soussigné achète des reçus ou taxes ou encaisse de fer.
GEO GOTTSCHALK,
74dc — No 66, rue de la Commune

SALERATUS—25 colis saleratus, à vendre par
P CUSACHS FRERE & Co
17 avril — enc. Royale et St Philippe

POIVRE—100 sacs poivre de Sumatra, à vendre par — JOS. H. MARKS & Co,
31mars — 76 rue des Magasins.

EN DÉBARQUEMENT du navire Amerika, venant de Bordeaux:
30 barriques vin rouge St Julien Médoc;
10 do vin blanc Haut Sauternes;
60 barils do do
A vendre par — X. LAMBERT,
12 av — No 69 rue des Magasins.

VENTES JUDICIAIRES.

J. M. Tracy vs. S. J. Smith.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 28 avril 1855, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 1er mai 1855, à 10 heures A. M., à l'Arcade, au dépôt situé rue Jefferson No 23, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de:

Trois cents [illegible] rouge, [illegible] dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. — MANDEVILLE MARIGNY, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Charles B. Lang vs ses créanciers.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 8661—En vertu d'un ordre de vente rendu le 21 avril 1855, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 12 de mai 1855, à 10 heures A. M., sur les lieux, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

Le stock de marchandises sèches, vêtements, &c., contenu dans le magasin situé à l'angle des rues Gravier et de la Nlle-Levée, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Aussi—le terme restant du bail desdits lieux, à raison de $130 par mois. Ledit bail expirera le 1er de novembre prochain (1855).

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—Pour le stock de marchandises, comptant au moment de l'adjudication, et pour le bail comptant payable à la fin de chaque mois, avec sécurité bonne et solvable.
MANDEVILLE MARIGNY,
30av—4,8,11m — Shérif de la paroisse d'Orléans

James Flint vs. James Wall.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 2084—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 11 de mai 1855, à 10 heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication de:

Les meubles et effets contenus dans la maison située à l'angle des rues Tchoupitoulas et Julie, dans le Premier District de cette ville, et connue sous le nom de "Western Verandah."

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours et saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. — MANDEVILLE MARIGNY,
30av—30, 4,7,10m — Shérif de la paroisse d'Orléans

N. L. Burgess vs James Farrell.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 1545—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 1er de juin 1855, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Une certaine portion de terre avec, située derrière le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désignée sous le numéro Trente sur un plan dressé par Allou D'Hemecourt, daté du 28 février 1848, et déposé pour recours en l'étude de L. Hermann, ci-devant notaire public en cette ville; ladite portion de terre mesure, sur des lignes irrégulières, 39 pieds 5 pouces et 3 lignes face à l'Avenue Marigny, 54 pieds et 4 lignes face au chemin privé, 589 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain numéro Trente-et-Un, 589 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne qui la sépare du terrain numéro Vingt-Neuf, et 90 pieds 1 pouce et 11 lignes sur la ligne du fond.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. — MANDEVILLE MARIGNY
30av—11,21,31m — Shérif de la paroisse d'Orléans

Richard Patrick & Co, vs. Crooke & Hatch.

COUR du Onzième District Judiciaire, paroisse de Catahoula—No 805—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Onzième District Judiciaire, paroisse de Catahoula, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 9 de mai 1855, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Plusieurs billets à ordre, &c. &c., s'élevant ensemble à la somme de $5 066 99, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. — MANDEVILLE MARIGNY, shérif
28 avril—2,5,8 — de la paroisse d'Orléans

Thomas Buckley vs Sr et dame John Walker

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 8615.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 1er mai 1855, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Conti, des Marais et Bienville.

Ledit terrain est désigné par le numéro Cinq, dans l'ilet numéro Trente, suivant plan dressé par L. H. Pillé, député voyer, daté du 9 décembre 1844 et déposé en l'étude de Jules Mossy, ci-devant notaire public en cette ville, et mesurant, mesure américaine, vingt-neuf pieds deux pouces face à la rue Villeré, sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et vingt-huit pieds dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison haute en bois, couverte en bardeaux, bâtie dans le fond du terrain, et ayant quatre chambres au rez de chaussée et quatre au premier, avec galerie devant. Une cuisine basse en bois, couverte en bardeaux, ayant trois chambres, cuve, lieux d'aisance, jardin devant, &c.

La maison porte le No 40.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. MANDEVILLE MARIGNY, Shérif
30 mars—7 18 28 av — de la paroisse d'Orléans

Ambroise Lanfear vs Jacques Boujard.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 8643.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 11 de mai 1855, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé au faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie de l'habitation Fleytas et désigné sous le No 12 dans l'ilet No Quatorze, borné par les rues Ste Anne, Du Maine, Rochebleave et Dorgenois, suivant plan dressé par L. H. Pillé, daté du 25 mai 1846.

Ledit terrain forme l'angle des rues Du Maine et Rochebleave et mesure trente pieds six pouces six lignes face à la rue Du Maine, quatre-vingt-un pieds une ligne de profondeur sur la face de la rue Rochebleave, quatre-vingt-sept pieds trois pouces six lignes sur la ligne qui le sépare de l'habitation Coquet et vingt-neuf pieds onze pouces une ligne sur la ligne du fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison basse en bois couverte en bardeaux, ayant quatre chambres, cuve, puits, &c.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication. MANDEVILLE MARIGNY, Shérif de la paroisse d'Orléans.
9 avril—9,19 30, et 10m

P. E. Wiltz vs dame Young D. Allen.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9719—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 11 de mai 1855, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans l'ilet borné par les rues Jackson, Prieur, Roman et Canal, dans le Premier District de cette ville, mesurant vingt-sept pieds face à la rue Jackson, sur cent pieds de profondeur et trois lignes, entre lignes parallèles, mesure anglaise, désigné par le No 14 dans le 1er mai 1840, plan dressé par Joseph Pillé, voyer, le 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCay, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain, et tous les droits, privilèges, servitudes y attachés et y appartenant. Les bâtisses et améliorations consistent en la moitié d'une maison haute en bois, couverte en bardeaux, ayant deux chambres et un cabinet au premier, deux chambres au rez-de-chaussée, balcon devant et sur un des côtés au premier et au rez-de-chaussée; une cuisine haute en bois, couverte en ardoises, ayant trois chambres, hangard en bois, cuve, jardin devant, &c.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. MANDEVILLE MARIGNY, Shérif de la paroisse d'Orléans
9 avril—9,19,30, m 10

Joseph Feytel, vs ses créanciers.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 8618—En vertu d'un ordre de vente rendu le 20 d'avril 1855 et à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 7 de mai 1855, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

Le terme restant du bail du magasin en brique à trois étages, dépendances et appartenances, situé rue de Chartres, No 22, entre les rues du Canal et de la Douane.

Le dit bail passé pour et durant l'espace de trois années entières et consécutives, à commencer du 1er octobre 1853, à raison de $166 66 1/3 par mois, payable mensuellement à la fin de chaque mois.

Le preneur n'ayant pas le droit de sous-location ou de transférer le dit bail sans le consentement écrit du bailleur—le preneur ayant le droit de renouveler le dit bail pour deux années de plus à compter de son expiration en donnant avis du renouvellement au moins quatre semaines avant l'expiration du dit bail.

Abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

Une copie du dit bail est déposée en mon bureau, pour recours.

Conditions—comptant, payable mensuellement et à la fin de chaque mois, avec sécurité bonne et solvable.
MANDEVILLE MARIGNY,
25av, 28—2, 5m — Shérif de la paroisse d'Orléans

Eulalie Allain vs B. Pinta.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9773.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 8 de mai 1855, à 4 heures et demie P. M. en mon magasin de dépôt situé rue Jefferson No 23, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de:

Un lot de bijouterie consistant en chaînes de montre, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, épinglettes, croix, boutons de chemise, bagues, lunettes, brosses, tabatières, crayons, portefeuilles, poignées, &c. &c. suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Aussi: trois vitrières.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. MANDEVILLE MARIGNY,
26 av—26,30, m 4,7 — Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mordecai Miller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu John Andrews, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
CHARLES E. FORTIER,
21 avril—26,1 — député greffier

Succession de T. F. Minville—Etat de la Louisiane—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Les créanciers de cette succession sont par le présent notifiés qu'ils ont à se réunir au bureau d'Adolphe Boudousquié, notaire public, le 4me jour de mai 1855, à 10 heures du matin, pour délibérer sur le sujet de la pétition et de recommander les termes et conditions de la vente des biens ou propriétés du défunt comme ils le jugeront convenable et que Wm D. Rennen Esq. est nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la cour.
CHARLES E. FORTIER,
21av—21,26 et 2mai — Député Greffier

SUCCESSION DE C. PASQUIER. Faisant autrefois le commerce dans la ville de la Nlle Orléans, sous la raison C. Pasquier & Co.	2me Cour de District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Avis.

LES créanciers de la succession susdite sont requis de présenter leurs réclamations dans un délai de quinze jours à M. Z. Latour, avocat de M. Jules Lapène, curateur de la susdite succession, à son bureau No 7, rue St Pierre. — 30 mars—3u10j

BUREAU DE L'EXECUTIF,

Baton Rouge, 25 avril 1855.

ATTENDU qu'une demande m'a été adressée aujourd'hui par BERNARD TURPIN résident de la paroisse d'Orléans, pour le cancellement des bons suivants, savoir:—Un bon de dix mille piastres, signé par ledit Bernard Turpin comme principal, le 29 septembre 1853, et par les personnes suivantes, comme cautions, savoir: A. Carrière, Francisco Tio, A. C. Tremoulet et José M. Lapeyre, comme cautions, chacun pour la somme de deux mille cinq cents piastres—2o. Un bon de dix mille piastres signé par ledit Bernard Turpin, comme principal, le 19 janvier 1854 et par A. Carrière, Francisco Tio, A. C. Tremoulet et José M. Lapeyre, comme cautions, chacun pour la somme de deux mille cinq cents piastres.

Le but de cette proclamation est de donner avis à toutes les personnes qui y sont intéressées de faire connaître au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cette proclamation, leurs raisons pour lesquelles lesdits bons ne seraient pas cancellés et annullés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Baton Rouge, ce 25 avril A. D. 1855 et la soixante-dix-neuvième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

[L. S.] Par le Gouverneur. — P. O. HEBERT.
ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat.
28 avril—30

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, situé dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Girod, Poeyfarre et Lafayette, ayant 29 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue des Magasins, 29 pieds 7 pouces de face à la rue Foucher, 172 pieds 7 pouces et 3/4 lignes de profondeur sur la ligne dans la direction de la rue Girod, et environ 172 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne dans la direction de la rue Lafayette.

2. DEUX TERRAINS, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Nlle-Levée, Girod, Commerce et Lafayette et désignés par les Nos 31 et 32 sur un plan dressé par Joseph Pillié, voyer, le 29 novembre 1830 et déposé à l'étude de Wm Christy, notaire. Le dit terrain No 31 a 24 pieds 3 pouces de face à la rue Nlle-Levée, sur une profondeur de 80 pieds 4 pouces sur la ligne la plus près de la rue Girod, 79 pieds 5 pouces sur l'autre côté, et 24 pieds de largeur dans le fond. Le dit terrain No 32 a 23 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce, sur une profondeur de 80 pieds 4 pouces sur le côté le plus près de la rue Girod, 79 pieds 5 pouces sur l'autre côté et 24 pieds de largeur dans le fond—le tout en pied américain. Les bâtisses sont: un entrepôt en briques à deux étages s'étendant de la rue Nlle-Levée à la rue Commerce.

3. UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Magasins, entre les rues Julie et St-Joseph, sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces 2 lignes, borné du côté de la rue Julie par la propriété appartenant maintenant ou dernièrement à Mary Mammelshon et Aimée Michon, f. c. l. et du côté après la rue St Joseph par la propriété qui appartenait autrefois à Samuel Herman et fils.

4. UN TERRAIN, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Magasins, Live Oak, Troisième et Quatrième, désigné par le No 7 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le 29 mai 1852 et déposé à l'étude de O. de Armas, notaire, comme plan No 34. Le dit terrain a 31 pieds 3 pouces de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces, entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses sont: une maison en briques à deux étages, avec bâtisses en briques dans le fond, &c., actuellement la résidence de M. John Tiner.

5. UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé sur la batture, dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Nouvelle Levée, Julie, Fulton et St Joseph, désigné par le No 2, sur un plan dressé et connu sous le nom de plan de J. A. Beard, déposé à l'étude de H B Cénas, notaire. Ledit terrain a 23 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la dite rue Nouvelle Levée, 23 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 123 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 1 et 123 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 3, le tout en pied américain, étant la même propriété que ledit défunt a achetée de l'ancienne municipalité No 2 de cette ville, par un acte passé pardevant H. B. Cénas notaire public, le 26 mars 1859. Les bâtisses comprennent deux magasins en briques à deux étages chacun, s'étendant de la rue Fulton à la rue de la Nouvelle Levée et à la rue Fulton.

6. UN AUTRE TERRAIN, situé dans le même ilet que le terrain décrit en dernier lieu, désigné par le No 21, sur le plan ci-dessus mentionné de J. A. Beard, ayant 23 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la dite rue Nouvelle Levée, 23 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la dite rue Fulton, sur une profondeur de 126 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain No 20 et 126 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 22, le tout au pied américain.

7. UN TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans le triangle compris entre les rues Nouvelle Levée, Delord et Louisa, ayant 36 pieds 3 pouces de face à la rue Louisa, 10 pieds de face au fleuve, 36 pieds de face à la rue Delord et 36 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne irrégulière qui le sépare du terrain No 13. Les bâtisses sont un magasin en briques à trois étages.

8. UN TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Julia, Baronne, Philippa et la Promenade Triton, formant une partie du terrain désigné par le No 66 sur un plan dressé par R. Delafield, voyer, en mars 1833, ayant, au pied américain, 29 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds à un corridor, dans le fond, de 15 pieds de largeur.

9. Deux TERRAINS avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district, dans l'ilet compris entre la Promenade Triton et les rues Calliope, Dryades et Hercules, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan dressé par C. A. Hédin, le 1er mai 1852 et déposé, comme plan No 106, à l'étude de Théodore O. Stark, notaire. Lesdits terrains se touchent et ont chacun 22 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces 4 lignes.

10—UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, dans l'ilet No 12 du faubourg Lafayette et l'ilet No 71, d'après le plan de la ville, ledit ilet étant compris entre les rues Laurel, Philip, Jersey et Première. Ledit terrain est désigné par le No 245 sur un plan dressé par Hugh Grant le 1 février 1844 et déposé à l'étude de L. R. Kenny, notaire, et mesure à 31 pieds 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Laurel, entre les rues Première et Philip, sur une profondeur de 119 pieds 8 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain, étant la même propriété que ledit défunt a achetée, par un acte passé pardevant ledit L. R. Kenny, ancien notaire, le 22 novembre 1849.

11—UN AUTRE TERRAIN, situé dans le même district, dans le même ilet que le terrain décrit en dernier lieu, désigné, sur le plan ci-dessus mentionné, par le No 247, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel, entre les rues Philip et Première, sur une profondeur de 119 pieds 8 pouces 6 lignes, au pied américain, étant le même propriété que ledit défunt a achetée, par un acte passé pardevant ledit Kenny, ancien notaire, le 10 mars 1848.

12—UN AUTRE TERRAIN, situé dans le même district et le même ilet, désigné, sur le même plan, par le No 246, ayant 31 pieds 11 pouces, 6 lignes de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 119 pieds 8 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain, étant la même propriété que ledit défunt a achetée de Thomas Layton, par un acte passé pardevant ledit Kenny, ancien notaire, le 13 janvier 1849.

13—DEUX TERRAINS, situés dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Laurel, Philip, Sorapuru et Jersey et désigné comme l'ilet No 71. Un de ces terrains forme une partie du terrain primitif désigné par le No 244 sur un plan annexé à un acte de partage entre les héritiers de Robert Layton passé pardevant ledit Kenny, ancien notaire, le 16 février 1848. Ce terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 120 pieds. L'autre terrain est composé des parties des lots de terrain primitifs Nos 244, 245, 246 et 247 et a 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Sorapuru (qui n'est pas encore ouverte), sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces 10 lignes, le tout plus ou moins. Ce sont les mêmes terrains que le dit défunt a acheté dudit Thomas Layton, par un acte passé pardevant O. de Armas, notaire, le 13 septembre 1852.

14. DEUX TERRAINS, situés dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Rousseau, Sorapuru, Fulton et Philip, désignés par les Nos 72 et 114, sur un plan dressé par Hugh Grant, le 2 février 1844 et déposé à l'étude dudit Kenny, ancien notaire. Le terrain No 72 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau, sur une profondeur et façade à la rue Philip, de 100 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 114 a 29 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Sorapuru, sur une profondeur de 129 pieds 10 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain.

15. NEUF TERRAINS, dans le Quatrième District, dans l'ilet compris entre les rues Sorapuru, Jersey, Philip et Chippewa, désignés par les Nos 211, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221 et 222. Les terrains Nos 211 et 212 se touchent et ont chacun 39 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Sorapuru, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles. Les terrains Nos 216 à 221 inclusivement ont chacun 31 pieds 11 pouces de profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 222 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 115 pieds, entre lignes parallèles.

16. DEUX TERRAINS, dans le même District, dans l'ilet No 72, compris entre les rues Laurel, Première, Sorapuru et Jersey. Les Nos 249 et 250 ont chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

17. UN TERRAIN, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues Remparts et Bourgogne, désigné par le No 19, sur un plan dressé par L. Trudeau et déposé à l'étude de H. Pédesclaux, notaire public, mesurant 60 pieds face à la rue Toulouse sur 120 pieds 3 pouces de profondeur.

18. UN CERTAIN ILET, No 3, à Rickerville, ville de Jefferson, ayant 289 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'Avenue Peters, la même façade à la rue Octavie, 278 pieds 11 pouces de face à la rue Levée et la même façade à la rue Front.

19. UN AUTRE ILET, No 14, à Rickerville, ville de Jefferson, ayant 500 pieds 1 pouce de face à l'Avenue Peters, 357 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Octavie, 270 pieds 6 pouces de face à la rue Live Oak et 277 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Laurel.

20.—UN AUTRE ILET, No 21, dans la même ville, ayant 334 pieds 9 pouces 4 lignes de face à l'Avenue Peters, 270 pieds de face à la rue du Camp, 345 pieds 10 pouces de face à la rue Octavie et 270 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue des Magasins.

21.—ONZE TERRAINS, dans l'ilet No 18, dans la même ville, de 11 à 21 inclusivement, se touchant, ayant ensemble 160 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Peters, 270 pieds 5 pouces de face à la rue des Magasins, 153 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Octavie et 270 pieds 6 pouces sur la ligne qui sépare lesdits terrains du reste dudit ilet.

22.—SIX TERRAINS, dans le même ilet que les précédents, de 5 à 10 inclusivement. Le terrain No 5 a 30 pieds 1 pouce de face à la rue Live Oak, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Les terrains Nos 6, 7, 8 et 9 ont chacun 30 pieds de face à l'Avenue Peters, sur une profondeur de 120 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles. Le terrain No 10 a 30 pieds de face à l'avenue Peters, sur une profondeur de 138 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles. Le terrain No 6 forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Live Oak.

23.—UN AUTRE ILET, No 26, dans la même ville, compris entre l'avenue Peters et les rues Chesnut, Camp et Octavie, et ayant 394 pieds 4 pouces 7 lignes de face à l'avenue Peters, la même façade à la rue Octavie, 270 pieds de face à la rue Chesnut et la même façade à la rue du Camp.

24. TROIS TERRAINS, dans l'ilet No 10, dans la même ville, compris entre l'avenue Peters et les rues Jersey, Laurel et Léontine, désignés par les Nos. 1, 2 et 3. Le terrain No 1 a 33 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 115 pieds 5 pouces 5 lignes sur l'avenue Peters, et 115 pieds sur la ligne latérale du terrain No 2. Les terrains Nos 2 et 3 ont chacun 33 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles.

25.—DEUX MORCEAUX DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la même paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan, ayant chacun un arpent et 25 pieds de face au fleuve, sur une profondeur de 79 arpents entre lignes parallèles. Les bâtisses sont sur le No 2 et comprennent une jolie résidence de campagne, avec toutes les dépendances nécessaires. Il sera vendu, avec ces propriétés, 50 actions réduites à 48 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, l'acquéreur assumant le paiement de deux billets d'actions de $640 chacun, payables et renouvelables conformément à la charte de ladite Banque, et quatre billets de contribution de $ 26 chacun, deux payables le 1er mai 1856, et deux le 1er mai 1857.

26.—UN MORCEAU DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, faisant face au fleuve, désigné par le No 3 sur le plan. Ledit morceau de terre a, sur une ligne tirée au milieu de la voie publique, 156 pieds 1 1/2 pouces, sur une profondeur de 79 arpents (plus ou moins), les lignes latérales s'ouvrant d'environ 50 minutes, de manière à donner une largeur de 390 pieds 7 pouces dans le fond et est borné d'un côté par le terrain No 2, et de l'autre côté par le terrain No 4. Les bâtisses sont une maison en bois commode, avec toutes les dépendances nécessaires. Il sera vendu avec cette propriété, 27 actions réduites à 26 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, l'acquéreur assumant le paiement d'un billet d'actions de $ 480 payable et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et deux billets de contribution de $27 chacun, payables le 1er mai 1856 et 1857 respectivement.

27. UN MORCEAU DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la même paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans, désigné par le No 4 sur le plan, ayant 156 pieds 1 1/2 pouces de face au fleuve, sur une profondeur de 79 arpents, plus ou moins, la largeur vingt environ 77 arpents, les lignes latérales s'ouvrant de 350 pieds 7 pouces sur la ligne du fond. Les bâtisses sont: une maison en bois, écurie, &c. Il sera vendu avec cette propriété, 30 actions réduites à 28 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, l'acquéreur assumant le paiement d'un billet d'actions de $760, payable et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et deux billets de contribution de $30 chacun, payables le 1er mai 1856 et 1857 respectivement.

28 UN MORCEAU DE TERRE avec toutes les bâtisses [illegible] dans la même paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans, désigné par le No 5 sur le plan, ayant environ 156 pieds de face au fleuve, sur une profondeur de 79 arpents [illegible] Il sera vendu, avec cette propriété, 28 actions réduites à 26 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur assumant le paiement d'un billet d'actions de [illegible] payable et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et deux billets de contribution [illegible]

à de $26 chacun payables le 1er mai 1856 et 1857 respectivement.

29. UN MORCEAU DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la même paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville [illegible], ayant [illegible] une ferme. Il sera vendu, avec cette propriété, 30 actions réduites à 28 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur assumant le paiement d'un billet d'actions de [illegible] Banque, et deux billets de contribution de $30 chacun, payables le 1er mai 1856 et 1857 respectivement.

30. UN MORCEAU DE TERRE, situé dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 7, sur le plan, ayant 1 arpent de face au fleuve (moins 60 pieds sur la ligne tirée au milieu de la voie publique), et 1 arpent et 2 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 40 arpents, borné par la terre de feu W. C. Micou, et d'autre part par la propriété de P. J. Fazende, et dans le fond, par la propriété de P. Milliadon.

31. UN MORCEAU DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville de Gretna, désigné par le No 8 sur le plan, ayant 1 arpent de face au fleuve sur une profondeur de 36 arpents et 2 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, et sur la ligne inférieure par un morceau de terre appartenant à feu W. C. Micou, et sur la ligne supérieure par la propriété de George Lynch.

32. UN MORCEAU DE TERRE établi en plantation sucrière, situé dans la paroisse Jefferson, en face de la ville de Jefferson, ayant 13 arpents de face au fleuve Mississippi, ayant 11 arpents de face au fleuve, sur une profondeur de 80 arpents, borné en dessus par la propriété de P. J. Fazende, et en dessous par la propriété de feu W. C. Micou; ensemble: toutes les bâtisses et améliorations, machines, instruments aratoires, animaux, etc, y appartenant.—Ensemble: les ESCLAVES suivants:

1 Joe,	âgé de 65		16 Célestine,	âgée de 20		
2 Tom Gray,	do	40	17 Washington,	do	40	
3 Bob,	do	40	18 Jim,	do	60	
4 Nathan,	do	35	19 Billy,	do	40	
5 John,	do	37	20 Rosette,	do	39	
6 Lewis,	do	35	21 Betsy,	do	32	
7 Clem,	do	60	22 Eliza,	do	40	
8 Spencer,	do	55	23 Mary,	do	40	
9 Tom Daniel,	do	54	24 Jane,	do	35	
10 Tom Gordon,	do	50	25 et ses deux enfants,			
11 Little Lewis,	do	38	Esse, âgé de 10 ans, et			
12 George,	do	40	26 Emmanuel, 3 ans			
13 Isaac,	do	35	27 Thema, maladive âgée			
14 André,	do	50	de 40 ans.			
15 Albert,	do	40	28 Thomassin âgé de 14.			

Les bâtisses sur la plantation comprennent: Une maison confortable à deux étages, une maison basse en bois, avec cuisines et toutes les dépendances nécessaires, sucrerie en briques, avec un appareil complet de Rillieux, et un jeu de chaudières, une maison à vapeur, etc, également: une excellente roue à dessécher avec une machine à vapeur qui y est attachée; il y a sur la plantation 16 mulets, 11 bœufs, 8 charrettes, et tous les instruments aratoires nécessaires. La plantation, les nègres etc, tels qu'ils sont décrits plus haut, seront vendus en bloc.

CONDITIONS DE LA VENTE, COMME SUIT: Pour les propriétés Nos un, deux, trois, quatre, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze: Un quart comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente.

Conditions pour la propriété No 5:—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $316 66 2/3 payables le 16 mars 1856, étant la balance due sur le cout de la dite propriété, et le reste payable comme suit: un quart comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an et portant hypothèque spéciale sur la dite propriété.

Conditions pour la propriété No 6:—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $160 chacun, payables le 16 mars 1856, étant la balance due sur le coût de la dite propriété, et le reste comme suit: un quart comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente, et portant hypothèque spéciale sur la propriété.

Conditions de la vente pour tous les terrains et ilets dans la ville de Rickerville:—Un quart comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente, et portant hypothèque sur les propriétés.

Conditions de la vente pour les huit morceaux de terre situés dans la paroisse de Jefferson: l'acquéreur assumera le paiement de la somme due à la Banque des Citoyens sur chaque propriété; pour le reste: un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an, et hypothèque spéciale sur les propriétés.

Conditions pour les propriétés Nos 7 et 17:—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Le No 17 est sujet à une rente à cens de $60.

Conditions pour les propriétés Nos 15 et 16.—Un cinquième comptant, un cinquième payable le 1er janvier 1856 et le reste payable le 1er janvier 1857, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de huit pour cent l'an, à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Conditions:—Pour la plantation, les esclaves, les mulets, les bœufs et autres animaux, les instruments aratoires, etc., avec 100 actions de l'Association Consolidée—l'acquéreur assumera le paiement d'un emprunt de $12,114 20 fait à la dite Association Consolidée, payable par versements annuels de $1,211 22, et l'intérêt le 2 janvier de chaque année, jusqu'à l'année 1865 inclusivement. L'acquéreur assumera également le paiement de 5 billets de $3,616 94 4/5 chacun, payables le 19 janvier 1856; pour le reste du prix d'adjudication: un tiers comptant, un tiers en deux ans, et un tiers en trois ans, à partir du jour de la vente, avec 6 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente, en billets portant hypothèque sur les propriétés vendues. L'acquéreur devra payer, outre le montant de l'adjudication, les billets de contribution de $6 par action, dus annuellement à l'Association Consolidée.

Les billets devront être divisés dans tous les cas en coupons à la convenance des exécuteurs et des parties intéressées. Toutes les bâtisses seront assurées aux frais des acquéreurs pour tout le leur valeur jusqu'à ce que les billets soient payés, et les polices d'assurance seront transférées à l'ordre des exécuteurs. Dans tous les cas, si les billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les propriétés situées dans le Quatrième District ne sont pas sujettes à la réclamation Poultney, et les titres ne peuvent être contestés.

Le rail road des Opelousas passe à travers les huit morceaux de terre et sur l'habitation située dans la paroisse de Jefferson.

Les actes de vente pardevant H. B. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23 avril—27, 30a 3,7,10,14,17,21,23,24

Grande vente de propriétés foncières pour régler des sociétés.—Vente à un crédit libéral et sans réserve.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI, 19 mai 1855, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, les propriétés ci-après décrites, qui seront vendues sans réserve:

1o UN TERRAIN, dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Commune, Philippa et Burgundy ou Cirque, ayant 21 pieds 4 1/2 pouces de face à la rue Philippa, sur une profondeur, sur la ligne du côté de la rue du Canal, de 133 pieds 2 pouces, et sur l'autre ligne latérale 106 pieds, s'élargissant à 28 pieds dans le fond, la dite distance de 28 pieds 9 1/2 pouces de, 16 pieds, dans la direction de la rue Commune 41 pieds 11 pouces, formant, derrière cette ligne, à 21 pieds 8 pouces, et sur la ligne du fond du côté de la rue des Remparts, 6 pieds.—Le tout d'après un plan: une maison plus complète sur le plan.

2o DEUX TERRAINS, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Perdido, Poydras, Carondelet et St Pierre, ayant ensemble 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St Pierre, sur une profondeur et façade, à la rue Perdido, de 100 pieds.—Les bâtisses sont: deux maisons avec magasins sur le terrain d'encoignure, chaque maison ayant deux étages, galeries et verandah sur la façade et sur le côté, bonne cuisine à deux étages, caves, etc dans le fond. Le tout construit à la moderne.

3o UN TERRAIN, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Vieille Levée, Tchoupitoulas, Natchez et Poydras, ayant 26 pieds 1 pouce de face à la rue Vieille Levée, sur une profondeur, sur la ligne latérale dans la direction de la rue Natchez, de 104 pieds 3 pouces et, sur la ligne latérale du côté de la rue Poydras, de 111 pieds 6 pouces. Les bâtisses sont: un magasin en briques à deux étages.

4. UN TERRAIN, dans le même district, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, ayant 21 pieds 5 pouces de face à la rue Nouvelle Levée, 21 pieds 2 pouces de face à la rue Commerce, sur une profondeur, sur la ligne latérale à la rue Lafayette, de 130 pieds 4 pouces et sur la ligne latérale dans la direction de la rue Lafayette, 132 pieds. Les bâtisses comprennent deux magasins ayant trois étages chacun, faisant face aux rues Levée et Commerce.

5. UN TERRAIN, dans le même district, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Gravier, Fulton, Cypress et l'Encoignure Florida, ayant 25 pieds de face à la rue Pin, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison en bois à deux étages, avec galeries et colonnades sur la façade et sur le côté et autres bâtisses dans le fond.

6. UN TERRAIN, dans le même district, avec les bâtisses qui s'y trouvent, parmi les bâtisses triangulaires, étant le No 4, ayant 23 pieds 2 pouces de façade à la batture sur une profondeur de 48 pieds 3 pouces sur la ligne latérale du No 3, 59 pieds 1 pouce sur la ligne du No 5 et 25 pieds 4 pouces sur la ligne du fond. Les bâtisses sont: un magasin à trois étages avec façade en granit.

7. UN TERRAIN, dans le même District, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Baronne, Carondelet, Hevia et Girod, ayant 44 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 114 pieds, ayant un corridor s'étendant depuis le fond de la propriété jusqu'à la rue Girod.

Les bâtisses sont: une maison à trois étages, vaste et confortable, disposée de cette sorte que le rez de chaussée peut être converti en magasins convenant à une grande famille et à une pension bourgeoise, ayant de grandes bâtisses dans le fond et autres dépendances agréables, le tout parfaitement construit à la moderne.

Propriété dans le Deuxième District

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues, Chartres, Dorsière, Canal et Douane, ayant 22 pieds 1 pouce de face à la rue de Chartres, sur une profondeur d'environ 65 pieds, plus ou moins. Les bâtisses sont: un magasin en briques à quatre étages occupé par MM. Fell & Stetson.

Propriété dans le Quatrième District.

1 DEUX TERRAINS, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, autrefois Lafayette, dans l'ilet compris entre les rues Ste-Andrée, St-André, Nayades et Prytanée, étant les terrains Nos 1 et 2. Le No 1 a 39 pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 107 pieds 10 pouces 9 lignes dans la direction de la rue Nayades, 193 pieds 9 pouces 3/8 lignes dans la direction du terrain No 2 et 37 pieds 6 pouces sur la ligne du fond. Les bâtisses sont: une maison en bois à deux étages, solidement construite avec galerie sur la façade, avec des bâtisses bien disposées dans le fond, le tout convenant à une grande famille.—Le terrain No 2 a 30 pieds de face à la rue Ste-Marie, touche au terrain ci-dessus décrit, a la même façade dans le fond, sur une profondeur de 108 pieds 9 5/8 pouces sur la ligne du terrain No 1 et 109 pieds 2 pouces 4 lignes sur l'autre ligne latérale.

2 UN TERRAIN, dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Première, Deuxième, Rousseau et Tchoupitoulas, ayant 30 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison basse, avec galerie, ayant trois chambres et un cabinet, cuisine, &c., dans le fond.

3° DEUX TERRAINS, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, le Débarcadère Public et les rues Troisième et Quatrième, étant les Nos 15 et 8. Le No 15 a 28 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 90 pieds 6 pouces sur la ligne dans la direction de la rue Quatrième et 90 pieds 11 pouces 3 lignes dans la direction de la rue Troisième. Les bâtisses sont: une maison basse en bois.—Le No 6 a 25 pieds 9 pouces 6 lignes de face au Débarcadère Public, sur une profondeur de 90 pieds 6 pouces sur la ligne dans la direction de la rue Troisième et 90 pieds 11 pouces 3 lignes sur l'autre ligne latérale.

4° UN TERRAIN, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Sixième, Septième, Chippewa et Fulton, ayant 38 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison en bois à deux étages, avec abattoir et autres constructions dans le fond. La propriété est occupée par Carl Meyer.

5° DEUX TERRAINS, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Rousseau, Troisième et Quatrième, étant les Nos 1 et 2. Le terrain No 1 a 25 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur de 111 pieds 4 pouces 1 ligne sur la ligne dans la direction de la rue Quatrième, 116 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du No 2 et 25 pieds 4 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les bâtisses sont une vieille maison en bois ayant trois chambres et écurie dans le fond.—Le No 2 a 25 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Levée, 25 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du terrain No 1 et 125 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne dans la direction de la Troisième, ayant de vieilles écuries dans le fond du terrain.

Le montant des loyers de ces propriétés sera annoncé à la vente et toutes ces propriétés seront décrites d'une manière plus complète sur les plans.

Conditions—Un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, dans le cas de non paiement à l'échéance, jusqu'à parfait paiement.—Les bâtisses et améliorations seront assurées par les acquéreurs pour leur valeur aux frais des acquéreurs et les polices d'assurance resteront dans les mains des vendeurs jusqu'à parfait paiement des billets en ce que les deux premiers billets soient payés.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol et A. Ch[illegible] notaires publics, aux frais des acquéreurs.
28av—19, 30,1,2,3,4,12 et 19mai

VENTES A L'ENCAN.

Succession de [illegible] Frères.

James P. Freret et [illegible] Frères contre Annette [illegible] &c., et autres—[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu MERCREDI, DEUX MAI 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu de, et conformément à un ordre et décret de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-dessous décrites appartenant à James Freret, pour effectuer un partage d'après le jugement et le décret de la dite Cour, portant la date du 5 mars 1855 et le dit ordre de l'honorable J. N. Lea, portant la date du 19 mars 1855, savoir:

1o—UN TERRAIN, avec toutes les batisses qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans la Deuxième Municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 12 et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-James. Le dit terrain a 127 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue St James et 139 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, le tout plus ou moins, et décrit d'une manière plus complète sur un plan qui sera exposé à la vente.

Les batisses sont: une grande maison en bois, batisses dans le fond et un vaste hangar pour écurie, occupé par MM. Barnes, Stanly & Co, et loué à raison de $75 par mois.

2o—UN AUTRE TERRAIN, avec toutes les batisses qui s'y trouvent, dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Annunciation, Constance, Basin et Robin, désigné par le No 2, sur un plan dressé par M Harrison, le 7 avril 1848 et déposé à l'étude de H. B. Cenas, notaire public. Ledit terrain a 28 pieds 5 pouces de face à la rue Basin, sur une profondeur de 143 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont une bonne maison de famille, ayant six très grandes chambres dans la maison de maître, et huit chambres dans les bâtisses du fond. Ensemble: une grande cave, hydrant et tous les agréments que peut désirer une famille respectable. La maison est louée jusqu'au 31 octobre prochain.

UN AUTRE TERRAIN dans le même ilet, et immédiatement derrière le terrain ci-dessus décrit, ayant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Robin, sur une profondeur de 143 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles.

3o—NEUF TERRAINS dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Carondelet, Baronne, Union et Perdido, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan dudit ilet, déposé à l'étude de Théodore Guyol, notaire public, comme le No 186. Les terrains Nos 3, 4, 5, 6, 7, et 8 se touchent et ont chacun 25 pieds 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 9 forme l'encoignure des rues Union et Baronne, et a 25 pieds 2 lignes et demie de face à la rue Baronne, 20 pieds 7 lignes de large sur la ligne du fond, sur une profondeur de 100 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain No 8, et 100 pieds 3 pouces 2 lignes de façade et profondeur sur la rue Union. Le terrain No 10 a 23 pieds 7 pouces 4 lignes et 4/6 d'une ligne face à la rue Union, 115 pieds 6 pouces 6 4/6 lignes de largeur dans le fond, 115 pieds 4 pouces 2 lignes 6 1/2 100 lignes de profondeur du côté touchant au fond des terrains ci-dessus décrits, et 113 pieds 7 pouces 6 lignes et 1/4 de ligne de profondeur sur l'autre ligne latérale. Le terrain No 11 a 23 pieds 2 pouces 6 4/6 lignes de face à la rue Perdido, la même largeur sur la ligne du fond, et 104 pieds 11 pouces 6 1/4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Cette belle propriété est dans le centre des affaires et convient admirablement pour construire des magasins ou des entrepôts.

4o—HUIT TERRAINS, dans le Quatrième District de la ville de la Nlle-Orléans, ancienne ville de Lafayette, dans l'ilet compris entre les rues Apollon, Prytanée, Bacchus et Deuxième, et désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 21 sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, le 9 mars 1849 et déposé maintenant à l'étude de Thos Layton, notaire public. Les terrains Nos 5 et 6 ont chacun 28 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Bacchus, sur une profondeur de 120 pieds.—Les terrains Nos 7 et 8 ont chacun 28 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Apollon, sur une profondeur de 120 pieds.—Le terrain No 9 forme l'encoignure des rues Apollon et Deuxième, et a 28 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Apollon, sur une profondeur et façade à la rue Deuxième de 120 pieds. Les terrains Nos 10 et 11 ont chacun 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.

Le lot No 21 mesure 30 pieds de face à la rue First, sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.

Ces propriétés sont environnées de jolies maisons et ont l'avantage du chemin de fer, et de la ligne d'omnibus de Irwin.—La rue Apollon est planchéiée.

ACTIONS:

25 actions de la compagnie de l'Hotel St-Charles; 10 actions du fonds capital de la compagnie de dessèchement de la Nouvelle-Orléans.

ESCLAVES:

1—BIG DANIEL, nègre âgé d'environ 45 ans, bon nègre de presse à coton et sujet de confiance.
2—BIG BEN, nègre âgé d'environ 39 ans, drayman, presser et chauffeur.
3—LITTLE TOM, nègre âgé de 46 ans, bon nègre de presse à coton.
4—BIG TOM, nègre âgé de 39 ans, maçon, un peu maladif.
5—LITTLE NED, nègre âgé de 45 ans, excellent nègre de presse à coton et bon charpentier.
6—JEAN PIERRE, nègre âgé de 40 ans, excellent nègre de presse à coton.
7—GILES, nègre âgé de 40 ans, excellent nègre de presse à coton.
8—WILLIAM GUILLOT, nègre âgé de 42 ans, bon nègre de presse à coton et maçon, souffrant un peu des rhumatismes.
9—JIM GUILLOT, nègre âgé de 39 ans, bon nègre de presse à coton et maçon, il est parti marron deux fois, mais n'a jamais quitté la ville.
10—JOSHUA, nègre âgé de 36 ans, conducteur de dray et nègre de presse à coton.
11—BOB, nègre âgé de 43 ans, bon nègre de presse à coton. Il boit de temps en temps et souffre un peu des rhumatismes
12—EDMUND, griffe âgé de 39 ans, bon dans une presse à coton et bon conducteur de dray.
13—CALEB, nègre âgé de 42 ans, bon nègre de presse à coton et bon conducteur de dray.
14—SAM REYNAUD, nègre âgé de 50 ans, bon nègre de presse à coton.
15—SAM WILLIAMS, nègre âgé de 44 ans, excellent conducteur de dray et nègre de presse à coton.
16—GEORGE KENTUCK, nègre âgé de 47 ans, excellent nègre de presse à coton.
17—LUCIEN, nègre âgé de 36 ans, charpentier, manuvrier et nègre de presse à coton.
18—EUGENE, griffe âgé de 41 ans, charpentier, manuvrier et nègre de presse à coton.
19—WILLIAM BRAND, mulâtre âgé de 36 ans, excellent charpentier et menuisier.
20—FRED, griffe âgé de 40 ans, excellent cocher, conducteur de dray et palfrenier.
21—WILLEHARD, nègre âgé de 50 ans, nègre de presse à coton. Il a perdu un œil et boit quelquefois.
22—JOHN GRAY, nègre, âgé de 50 ans, nègre de presse à coton et chauffeur. Il boit quelquefois.
23—REESE, mulâtre, âgé de 33 ans, excellent nègre de presse à coton
24—CÆSAR, nègre, âgé de 43 ans, nègre de presse à coton, palfrenier et badigeonneur
25—STEPHEN, nègre âgé de 40 ans, nègre de presse à coton, bon conducteur de dray et palfrenier. Il est un peu maladif.
26—YELLOW GEORGE, mulâtre, âgé de 43 ans, excellent conducteur de dray, cocher et palfrenier.
27—LEVY, mulâtre, âgé de 35 ans, charpentier grossier. Il a une hernie.
28—JOHN TOUSTAREL, nègre, âgé de 46 ans, bon cuisinier. Il a une jambe cassée.
29—JACK HODGES, nègre, âgé de 50 ans, excellent nègre de presse à coton. Il a un pied dans un très mauvais état.
30—MAURICE, mulâtre, âgé de 48 ans, excellent garde-malade, mais il boit quelquefois.
31—TOM LOUIS, nègre, âgé de 30 ans, bon nègre de presse à coton et conducteur de dray. Il boit quelquefois.
32—OLD JOHN, nègre, âgé de 60 ans, nègre de presse à coton.
33—OLD WINNA, négresse, âgée de 45 ans.
34—BIG JIM, nègre, âgé de 30 ans, nègre de presse à coton. Il a un défaut à la main et une hernie.

EGALEMENT—Il sera vendu à l'encan, aux mêmes conditions, JEUDI, 3 mai, dans la cour de l'écurie, au coin des rues Poydras et Ste Marie, à midi précis:
15 mulets, 1 cheval, 8 drays et 4 charrettes avec les harnais.

CONDITIONS DE LA VENTE:—Pour les propriétés foncières, un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance et, dans le cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

CONDITIONS POUR LES ESCLAVES—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés ou acceptés à la satisfaction du vendeur. Lesdits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, s'ils ne sont pas payés à l'échéance.

CONDITIONS DE LA VENTE, POUR LES CHEVAUX, MULETS, DRAYS, CHARRETTES ET ACTIONS:—Pour être vendus pour du comptant.—Une hypothèque spéciale sera réservée sur les propriétés et les esclaves jusqu'à parfait paiement des billets et il en sera également pour le prix de l'adjudication.—Les bâtisses sur les terrains seront assurées aux frais des acquéreurs et les polices d'assurance resteront entre les mains des administrateurs ou des détenteurs de billets.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public aux frais des acquéreurs.
30mars—30,31,3,7,10 14,17,21,24,28 av, 1er et 2mai

Meubles, vins, etc., pour le compte et risques du premier acquéreur.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. Beard, Encanteur.

LUNDI, 7 mai 1855, à midi, il sera vendu à l'encan, au bureau, No 8, Arcade de Banks, sans réserve, pour le compte et aux risques du capitaine A. W. Tufts, les meubles suivants: 1 secrétaire en bois de rose et le contenu; verres de liqueurs de Bohême, 1 vase en agate, 1 lampe en agate, 1 flacon et vase, 1 table en papier maché, 2 tabourets, 1 bois de lit en acajou, 1 matelas et 2 oreillers, 1 couverture en dentelles, 1 chaise à ressort, 1 tapis et paillasson, 1 valise, 1 armoire, 1 lavabeau, 1 table, 2 divans, 2 tables de jeu, 45 rouleaux de papier, 1 porte chapeaux, 2 tables à manger en acajou, 1 buffet français, 1 buffet avec dessus en marbre, 1 lot de faïence et une boîte de balances, 1 étagère avec dessus en marbre, 1 de en bois de cerise, 12 chaises en acajou, 1 table en noyer, 2 lampes de cheminée, 2 vases en agate, 1 calorifère pour plats, 1 chandelier en bronze "dignité et impudence", 12 plats et couvertures plaquées, 1 boite de lampions, 18 cuillers à café et thé, caisse renfermant 18 fourchettes, 24 cuillers et 1 grande cuiller, 3 douzaines couteaux et couteaux à découper, 2 plateaux, 4 supports de carafes, 8 supports de carafes, 6 case-noisettes, 1 boule et pince à sucre, 2 huiliers, 2 jarres de Campêche, 1 appareil de soda, 1 plateau commun, 1 étagère commune, 1 cafetière en porcelaine, 2 calorifères pour plats, 1 service en porcelaine blanche, 6 douzaines serviettes, 1 service à café, 12 bols à mains, 1 lot de verrerie, 1 table en acajou, 3 tables de cuisine, 1 coffre-fort, 9 douzaines vin rouge, 3 douz. vin blanc, 12 damejeannes Cherry 5 gallons chacune, 2 do d'Oporto 5 gals. chacune, 6 do d'Oporto, 5 gals. chacune.

Conditions de la vente:—Comptant sur les lieux.
26avril.

Résidence de famille dans la rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 5 mai, à midi, à l'Arcade de Banks, la propriété de valeur suivante savoir:

UN TERRAIN, avec toutes les batisses qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Camp, Ste Marie, Girod et Julie, dans le premier District, ancienne deuxième municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit terrain a 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue du Camp, la même façade à la rue Ste-Marie, sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les bâtisses comprennent une maison élégante et solide, connue comme l'ancienne résidence de monsieur Henry McCall, ayant sept chambres dans le corps du logis, sept chambres et cave, écurie, remise, etc., dans le fond et faisant face à la rue Sainte-Marie. Le tout construit dans le meilleur genre.

Conditions de la vente:—Un quart comptant; la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Lesdits billets porteront 8 pour cent d'intérêt après l'échéance. La maison sera assurée aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance restera entre les mains du vendeur, jusqu'à ce que les deux premiers billets soient payés.

L'acte de vente par devant T. Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Tous les meubles de ladite maison seront vendus à l'encan, mardi, 8 mai à 11 heures.

Pour plus amples détails, voir l'avis.

Les personnes qui désirent examiner la maison, sont informées qu'elle sera ouverte à 10 heures, tous les jours avant la vente. — 23av—t.l.j

Encoignure Magasins et Commune.

LE soussigné ont maintenant en main et continuellement à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

L'assortiment de marchandises sèches comprend les articles suivants:

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises
COTON de Lowell 3/4, 7/8, 4/4
COTON blanc et teint 3/4, 7/8, 4/4
LINSEYS et JEANS de Kentucky et de Glasgow
[illegible]
FLANELLES blanches, bleu, jaune, rouge et verte
COTONNADE et DENIMS [illegible]
[illegible]
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour nègresses
SATINETS bleu, noir et mêlé;
CALICOS, guinghams, [illegible]
CALICOS mérinos, ALPACCAS [illegible]
[illegible]
[illegible] SUISSES, [illegible]
TOILE D'IRLANDE,
PARAPLUIES [illegible]
[illegible] SMITH BROTHERS & Co

DEMANDE D'ESCLAVES.

ON désirerait se procurer vingt jeunes esclaves des deux sexes, de 12 à 16 ans, pour la ville. Egalement, une quantité d'autres plus âgés, gardes-malades, pour habitation.

Les personnes qui voudront vendre feront bien de s'adresser au No 56, rue Douane, encoignure Bourbon, où on leur fera obtenir des prix élevés.
J. B. DERBEY, Courtier.

VENTES DE CE JOUR

Joseph Feytel vs ses créanciers.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible] de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans [illegible] 30 avril 1855, à 10 heures [illegible] de la Bourse [illegible]

Un lot de meubles, [illegible]

Conditions—Tout montant au dessus de $200, comptant; au dessus et jusqu'à $500, soixante jours de crédit, et au-dessus de $500, quatre mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic.

VENTES A L'ENCAN

Vente continuée.

Joseph Feytel contre ses créanciers.—Belle bijouterie en or, diamants, magnifiques montres en or, argenterie, plaqués, articles de fantaisie, installations de magasin, &c.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu à l'encan MARDI, 1er mai 1855, et les jours suivants, à 10 heures du matin, au magasin No 22, rue de Chartres, le fonds d'un grand magasin de bijoux, abandonné par le dit insolvable à ses créanciers. Le fonds comprend principalement: ornements en bronze, argenterie plaquée riche de Sheffield, belles porcelaines, belles pendules, vases, lampes, articles de fantaisie, verrerie, installations de magasin, belles montres en or, bijouterie fine, diamants assortis, coutellerie, verrerie, installations de magasin, étagères, &c.

Les catalogues seront prêts quelques jours avant la vente.

Termes et Conditions—Pour toute somme au-dessous de $200 comptant; au-dessus de $200 et jusqu'à $500 soixante jours de crédit; au-dessus de $500 quatre mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic. — 14av

Excellente blanchisseuse et domestique de maison, par ordre de M. Trouspro résidant en France.

PAR J. EUGENE TOURNE.

No 95, rue de la Commune.

SAMEDI, 5 mai 1855, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

SOPHIE, griffe âgée de 28 à 30 ans, excellente blanchisseuse et domestique de maison, appartenant depuis longtemps à M. Trouspro, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, avec son enfant, âgé de 2 ans, bolteux.

Conditions—comptant
Acte de vente pardevant Th. Guyol. — 28 av

Maisons dans la rue Bienville, 2me District, et dans la rue Joséphine, 4me District.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 5 mai 1855, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à midi, sans limite ou réserve, pour cause de départ,

1o Un terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Conti, Bourbon et Dauphine, ayant 25 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison basse No 123, ayant 3 grandes chambres et un cabinet, cuisine et cave, dépendances, &c.

La maison est louée à $20 par mois.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

2o Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le 4me District de ce te ville, dans l'ilet compris entre les rues Joséphine, Adèle, Levée et Rousseau, désignés par les Nos 8, et 9 et ayant chacun 27 pieds 11 pouces de face à la rue Joséphine, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont, sur chaque terrain: une maison basse en bois, neuve et bien construite, ayant 4 grandes chambres, cuisine, &c, avec un terrain solide, ces terrains sont tout de suite à louer et sont loués à de bons locataires à $20 par mois.

Conditions—Les acquéreurs assumeront le paiement d'un billet de $1,010 sur chaque terrain et les maisons, portant 8 pour cent d'intérêt à partir du 12 août 1854 et payable à un an de cette date. La balance: le moitié comptant et le reste à 6 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et 6 pour cent d'intérêt l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance et, dans le cas de non-paiement à l'échéance, 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement—Les propriétés seront assurées aux frais des acquéreurs et les polices d'assurance resteront entre les mains du vendeur.

Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs — 26av—tl

Succession de A. Mansuy.

Encan pour les dames exclusivement. Vente du magasin de modes et de haute nouveauté de Mlle A. Mensuy, situé rue de Chartres No 60.

PAR M. BARNETT Jr & FRERE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 20 avril 1855, il sera vendu, mardi 8 de mai prochain, à 11 heures du matin, le contenu du magasin de modes situé rue de Chartres No. 60, appartenant à la dite succession:

Bandes brodées, dentelle, valenciennes, cols, Manches, bonnets, broderie anglaise, Mantelets, manteaux, robes, tarlatanne, do brodée, do mousseline à volants, Eventails, gants de soie, filets, mitaines, Sorties d'Opéra, bas fins, coiffures, Chapeaux du dernier genre, et une quantité d'articles trop longs à énumérer.

Toutes ces marchandises sont d'importation récente et sont recommandées pour leur fraîcheur.

Le magasin sera disposé pour les dames, et des sièges leur seront préparés.

Les demoiselles attachées au magasin serviront les dames.

La vente sera continuée le lendemain et les jours suivants jusqu'à ce que l'on ait disposé de toutes les marchandises.

Conditions—Comptant sur la livraison.

Les grosses marchandises, le bail et les installations du magasin ainsi que les meubles, seront vendus quelques jours après. — 23av

Cigares Allemands—Cigares Allemands.

PAR MORPHY & NEVIUS.

IL sera vendu, mercredi 3 mai, à 10 heures, au magasin de John F. Fisher, No 53, rue Gravier, pour le compte de qui de droit:

1,200,000 cigares allemands d'importation directe, consistant de différentes marques et de toutes les grandeurs.

Conditions:—Au dessous de $200 comptant; au-dessus de $200, 60 jours; au dessus de $500, 90 jours; au dessus de $1,000, quatre mois; et au-dessus de $1,000, six mois, avec billets endossés. — 23av

Hotel Verandah Conti.

MME GEORGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle vient de reprendre à neuf et d'arranger, pour la plus grande commodité des personnes qui l'honoreront de leur confiance, l'**Hotel Verandah Conti, rue Conti, 36,** entre Chartres et Levée.

Outre les grands et nombreux salons, l'hôtel possède des chambres qui peuvent recevoir 120 à 125 pensionnaires, on trouvera dans cet hôtel des vastes et confortables appartements pour familles.

La table de cet établissement sera tenue selon tous les rapports, les soins donnés aux voyageurs, et pour la propreté et la nouveauté des mets dont la cuisine sera faite par un chef dont la réputation n'est plus à faire, Mme George compte sur une préparation, tout espérer à tous ceux qui voudront la satisfaire, comme par le passé, le bienveillant patronage des citoyens de la Nouvelle-Orléans et des étrangers en général.

Mme George profite de cette occasion pour annoncer que ses déjeuners seront de 8 à 9 heures, et le dîner de 3 à 4 heures.

Les chambres, y compris la pension, sont aux prix suivants: $1 par jour;—$1 25, $1 50 et $2 par jour suivant leur importance. — 3av

EN magasin et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin rouge ordinaire bon;
10 barriques vin rouge vieux pour familles;
10 do do supérieur;
75 tierçons vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité;
300 caisses vin rouge diverses marques;
75 do fruits assortis; 20 do abricots;
20 do absinthe importée E. P.
30 do kirsch wasser importé;
10 do cerises à l'eau de vie;
10 do vin Muscat Frontignan;
20 quarts Cognac, diverses marques.
Attendu par le navire Maria Anna, de Bordeaux:
50 barriques vin rouge de Propriétaire.
PAUL LACROIX,
31mars — 13, Toulouse

EN débarquement du navire Ashland du Havre
20 caisses absinthe de la marque E. Daniel,
20 do kirsch do do
A vendre par — A COUTIN,
31 mars — 13 rue Bienville

BOUCHONS—15 balles de 15 milliers chaque bouchons pointus.
12 balles de 15 milliers chaque bouchons réguliers, à vendre par — A. COUTIN,
13ms — 13, rue Bienville

POMMES de Terre—A livrer par navire Harriet Jessie, de Boston:
378 barils pommes de terre blanches, à vendre par
13 ms — A COUTIN 13 rue Bienville

WHISKEY—500 barils et demi do rectifié, à vendre par — JOSEPH LANDIS & Co,
17av — 33, rue Tchoupitoulas

AMIDON—200 caisses amidon perlé, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co,
17av — 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils, rectifié, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co,
17av — 33, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—30 tierçons jambons passés au sucre, à vendre par — JOSEPH LANDIS & Co,
17av — 33, rue Tchoupitoulas

CIGARES—20,000 cigares de choix, de la Havane, venant d'être reçus et à vendre par
H. MEUGENS,
17 av — No 31 rue de la Commune

VIN D'OPORTO—60 quarts pipes de vin d'Oporto épais, marque de la Couronne, à vendre par
H. MEUGENS,
17av — No 31, rue de la Commune

RIZ—100 boucauts de riz, reçu tout récemment et à vendre par — H. MEUGENS,
17av — No 31 rue de la Commune

EN débarquement du navire Rose Standish, de Bordeaux—40 barriques vin rouge St Julien Médoc, bon vin de famille:

40 barriques vin rouge St Emilion pour familles;				
20	do	do	St Julien Médoc vieux;	
20	do	do	Chateau Margaux do;	
12	do	do	Château Léoville do;	
10	do	do	Château Lafitte do;	
20	do	vin blanc Haut Sauterne, bon ordinaire;		
20	do	do	do	vieux.

Même quantité de vins en demi barriques.

175 caisses vin rouge H. Brion, en blles et 1/2 blles;					
175	do	do	St Estèphe	do	do
125	do	do	Chât. Margaux	do	do
100	do	do	Chât. Léoville	do	do
25	do	do	Chât. Lafitte	do	do
200	do	vin blanc Haut Sauterne		do	do
100	do	do	do vieux	do	do
1 c. sardines à l'huile à 50 b. ch. m. Deffès, Nantes;					
67	do	do	100 1/2	do	do
40	do	do	100 1/3	do	do

3 boucauts bouchons fins et superfins par sacs de 500 chaque, à vendre par
NUMA LACOSTE,
9av — 147 rue Royale

COGNAC—5 quarts Cognac Roche le, 4me preuve Chatonet jne, 10 huitièmes do do do
51 caisses vin blanc Haut Sauterne,
En débarquement du navire Rose Standish, de Bordeaux et à vendre par — V & E MAIGNAN,
5 avril — 85 et 87 St Louis

SUCRE de la Havane—Sucre blanc jaune, brut et Cucurucho, en débarquement du brick Adams Gray et à vendre par — MORENO FRERES,
7 avril — No 34, Vieille Levée

CONSERVES et confitures de la Havane, constamment en magasin et à vendre par
MORENO FRERES,
7 avril — No 34, Vieille Levée

GLACES—GLACES.

PAPIER PEINT.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un immense assortiment de papier peint pour appartements, ciels de lits, devants de cheminées, tous dessins nouveaux et remarquables par leur fraîcheur et leur ensemble de coloris.

Glaces françaises et de Bohème, de toutes dimensions, telles que: à toilettes, à colonnes, à meubles, pompadour, à bouche, à barbe, à mains, psychés à colonnes renaissance, etc. (Gravures d'amateurs).

Manufacture de cadres ovales, carrés, cintrés, dorés, en palissandre, acajou, ébène, etc. Fait sur commandes et à la convenance du demandeur, aux prix les plus réduits, remarque: Etant en relations directes avec les différentes manufactures de glaces de Paris, New-York, et Bohème, le soussigné pourra, en donnant meilleur marché que partout ailleurs, y joindre une qualité supérieure à celles qui se sont vendues à la Nouvelle-Orléans jusqu'à ce jour.

De plus il recommande particulièrement son genre de fabrication qu'il rapasse complètement sur le bois de fer, et par ce fait, obvie à l'humidité du climat et lui donne une solidité incontestable, avantage énorme sur toutes fabrications n'étant pas combinées pour ce pays ci; (ceux qui expédient n'ayant pas l'épreuve du changement de température et des besoins de la place).

Il se charge des échanges de glaces à la mode contre les anciennes glaces françaises, ainsi que les réparations en glaces et cadres pour l'extérieur, en garantissant l'emballage et la perfection du travail.

AVIS—Il invite le public à venir visiter son stock de marchandises ainsi que ses ateliers, afin de se convaincre de la modicité des prix, et de la supériorité de sa fabrication.
G. DUPUY,
19 av — 105 rue Royale, entre Conti & St Louis

GALERIE DAGUERREOTYPE de MORRISETT,

No 1, rue du Canal, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire tirer leur portrait en daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MORRISETT, elles pourront se convaincre [illegible] des procédés de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Morrisett obtient des résultats que les autres artistes [illegible] jusqu'à ce jour; la couleur naturelle et [illegible]

PIPES—1000 caisses pipes en terre, à vendre par
C V BUDDECKE & Co,

VENTES DE CE JOUR

Farine, Graisse, Porc et Bacon.

PAR R. B. SYKES.

LUNDI, 30 du courant à 9 heures et demie, il sera vendu pour le compte de ceux que cela concerne, sur la levée, en face de la rue Gravier.

176 barils de farine, 6 barils de porc avariés à bord du bateau à vapeur Dresden et reçus par le bateau à vapeur Grand Turk.
Conditions—comptant. — 30 av

Porc mess! — Porc mess!

PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI, 30 du courant, à 11 heures, il sera vendu, sur la Levée, 1er district, en face de la rue Lafayette:
311 barils vieux porc mess.
Conditions, comptant. — 30 avril

Sel — Sel — Sel.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

LUNDI, 30 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu sur la levée, en face du poteau No 42, Troisième District, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra:
2414 sacs de SEL, avariés à bord du navire Revenue, venant de Liverpool.
Conditions—comptant. — 28 avril

Vente pour cause de départ.

Café, Grocerie et Salon pour la vente des huîtres

PAR BERNARD TURPIN.

LUNDI prochain 30 avril 1855, il sera vendu à l'encan, à midi, sur les lieux, rue des Remparts, encoignure Douane,

Un café, avec grocerie et Salon pour la vente des huîtres, le tout bien achalandé—la vente sera faite en bloc—Conditions: l'acquéreur assumera le bail de la maison, à raison de $70 par mois, pour le terme de cinq années, payable à la fin de chaque mois, et devra fournir bonne et valable sécurité.

Pour le café, la grocerie, etc: comptant au moment de l'adjudication.

N. B.—Une partie de la maison est sous louée à raison de $22 par mois. — 24 av

Vente d'un beau mobilier, pour cause de départ

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

IL sera vendu lundi, 30 avril, à 10 heures du matin, à la résidence du Dr Beugnot, encoignure St-Louis et Bourgogne, un très bel assortiment de meubles et d'articles de fantaisie, comprenant en partie: meubles de salon en acajou, sofas, bois de lit en acajou, tables d'ouvrage en papier mâché, carafes plaquées, tapisserie velour, tapis, ornements en bronze, couvertures de belle en mousseline, rideaux de mousseline brodée, etc, &c. — 25av

VENTES A L'ENCAN

Vente par catalogue,

Eau-de-vie, vins, liqueurs, thés et cigares allemands.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI, 2 mai 1855, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 47 rue des Magasins pour compte de diverses consignations.

77 futailles eau-de-vie française sous les clés de la douane
49 barriques vin de Bordeaux,
37 pipes vin de Catalogne supérieur,
600 caisses vin rouge, St Estèphe et St Julien,
45 quarts vin de Malaga, doux,
55 do do do doux,
110 caisses eau de fleurs d'oranger,
21 quarts vin de Sherry,
67 do vin de Porto.
200 caisses liqueurs assorties,
200 caisses champagne marques assorties,
40 barils anisette,
50 barils N. Y. brandy,
100 paniers huile d'olive; quarts et demi,
300 colis thés noir, impérial, et poudre à canon,
100 caisses cognac.
200 caisses sardines en 1/2 et 1/4 de boîtes.
AUSSI
640,000 cigares allemands,—Regalias, demi Regalias, Londres, Milares, Bayonetas, Prensados, &c.
Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente.
Conditions: libérales — 28 av

Vente importante de belles propriétés améliorées, situées en partie sur la rue Vieille Levée et sur les rues y adjacentes.

Termes avantageux.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 10 mai 1855, à midi, il sera vendu dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis.

Quatre lots de terre situés à l'encoignure nord de la Vieille Levée et de la rue St Louis, dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée, St Louis, Chartres et Toulouse.

Le lot d'encoignure mesure environ 22 pieds ou plus de face à la rue de la Vieille Levée, sur une profondeur de 46 pieds ou plus, faisant face à la rue St Louis.

Un autre lot de terre contigu au précédent, mesurant environ 21 pieds ou plus de face à la rue de la Vieille Levée, sur une profondeur de 46 pieds ou plus.

Un autre lot contigu au précédent, mesurant environ 24 pieds ou plus de face à la rue de la Vieille Levée, sur une profondeur de 46 pieds ou plus.

Un autre lot de terre contigu au lot de l'encoignure, mesurant 22 pieds ou plus de face à la rue St Louis sur une profondeur de 46 pieds ou plus. Ensemble les magasins en brique à quatre étages qui sont érigés sur chaque lot, et qui portent les Nos 65, 66, 67 & 68. Il y a pour l'usage commun de ces quatre propriétés une petite cour, avec latrines et passage ouvrant sur la rue St Louis.

Quatre autres lots de terre situés dans le même ilet, contigus aux précédents et faisant face à la rue St Louis.

Le premier lot contigu au lot précédemment décrit mesurant environ 22 pieds ou plus de face à la rue St Louis sur une profondeur de 66 pieds ou plus.

Un autre lot contigu au précédent, mesurant environ 20 pieds ou plus de face à la rue St Louis sur une profondeur de 66 pieds ou plus.

Un autre lot contigu au précédent, mesurant environ 9 pieds 6 pouces et 4 lignes plus ou moins de face à la rue St Louis sur une profondeur de 66 pieds.

Un autre lot contigu au précédent, mesurant environ 31 pieds et plus de face à la rue St Louis sur une profondeur de 66 pieds ou plus.

Ensemble les constructions en briques à deux étages qui s'y trouvent ainsi que toutes les améliorations qui y appartiennent et en dépendent.

Trois lots de terre situés sur la Vieille Levée, situés à l'angle Ouest de l'ilet borné par les rues Vieille Levée, Chartres, Conti et Bienville.

Le lot d'encoignure mesure environ 21 pieds et 9 pouces de face à la rue de la Vieille Levée, sur une profondeur de 46 pieds et 2 pouces.

Le terrain contigu au terrain d'encoignure mesure environ 23 pieds ou plus de face à la rue de la Vieille Levée, sur une profondeur de 50 pieds ou plus.

Le terrain contigu au précédent mesure environ 20 pieds ou plus de face à la rue de la Vieille Levée, sur une profondeur de 66 pieds ou plus. Ensemble les magasins en briques à quatre étages qui s'y trouvent, et toutes les améliorations qui en dépendent, ainsi que la moitié du mur mitoyen, et le droit pour qui que ce soit l'acquéreur de la portion ouest de la propriété. Entre les Nos 46, 47, 48, cette propriété a la rue Conti.

Le premier lot contigu au terrain d'encoignure sur la rue Conti mesure environ 21 pieds ou plus de face à la rue Conti, sur une profondeur de 50 pieds ou plus. Les cinq lots qui suivent mesurent chacun environ 20 pieds ou plus de face à la rue Conti sur une profondeur de 66 pieds.

Le dernier lot mesure environ 24 pieds ou plus de face à la rue Conti sur une profondeur de 64 pieds environ, ensemble les magasins en brique à quatre étages qui s'y trouvent et qui portent les Nos 7, 9, 11, 13, 15, 17 et 19, puits, latrines, cours, etc.

Quatre lots de terre situés sur la rue Vieille Levée à l'angle est de l'ilet borné par les rues Vieille Levée, Chartres, St Louis et Toulouse.

Le terrain d'encoignure mesure environ 17 pieds 5 pouces de face à la rue de la Vieille Levée, sur une profondeur d'environ 64 pieds et faisant face à la rue Toulouse.

Le terrain contigu au terrain d'encoignure mesure environ 16 pieds de face à la rue de la Vieille Levée sur une profondeur de 64 pieds ou plus.

Les deux lots de terre contigus au précédent mesurant chacun 16 pieds de face à la rue de la Vieille Levée, sur une profondeur de 64 pieds ou plus. Ensemble les constructions en briques à quatre étages qui s'y trouvent et les améliorations qui en dépendent, et sont portant les Nos 73, 74, 75, 76, 77 et 78 avec une cour commune où se trouvent des latrines, etc., l'usage commun de ces lots de terre et qui ouvrent sur la rue Toulouse.

Le tout sera conforme au plan qui sera exposé à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Termes et conditions:—Un tiers comptant et la balance à un, à deux et à trois ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, par hypothèque sur les propriétés et avec intérêt du jour de la vente jusqu'à l'échéance, au taux de 6 pour cent par an et après l'échéance au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et le privilège du vendeur sera réservé. Les constructions seront assurées contre les risques du feu à la Chambre des Marchands, et continueront de l'être jusqu'à paiement intégral, et les polices d'assurance seront transférées au vendeur.

Les actes de vente pardevant H. P. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. — 21 avril

EXCELLENTE OCCASION.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

Au magasin à bon marché de Harby,

185 RUE DU CAMP 185

Le soussigné vient de recevoir un grand et magnifique assortiment d'ARTICLES ET DE BRODERIES DE PRINTEMPS, comprenant en partie:

Bareges de printemps,	Bareges unis,
Bareges à dessins,	Robes Bayadères,
Robes organdis,	Robes à volants,
Jaconats français,	Brillantines françaises,
Mousseline suisse à dessin	Mousseline suisse unie,
Cols médaillon,	Valenciennes,
Mouchoirs brodés,	Mouchoirs Valencienne
Broderie application	Bandes brodées,
Chemises à jour,	Chemises tulle.
Corsets français, &c.	

Egalement:

Un magnifique assortiment de:

Mantelets soie riche,

Toutes ces marchandises seront vendues à 25 pr cent meilleur marché qu'à aucune autre époque à la Nlle Orléans.
HORACE HARBY,
mars5 — No 185, rue du Camp

MAGASIN DE TAPIS.

23 RUE DE CHARTRES.

TAPIS—Assortiment complet en tous genres.

TOILE CIREE pour parquets de toutes les largeurs en qualités.

NATTES—500 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4, blanches, à carreaux et de fantaisie, récemment débarquées

STORES—tapis de table et de piano, étoffes en crin, baguettes d'escalier, descente de lit, devants de cheminée, nattes, toiles de dames et broquets pour tapis à miettes. Le tout à des prix excessivement réduits.
A. BROUSSEAU et Co.,
12 mars — 23, rue de Chartres.

EXCELLENTE OCCASION!

Magasin de Groceries à vendre, pour cause de changement d'affaires.

GROCERIES — ON offre à vendre, la belle GROCERIE bien achalandée, située à l'encoignure Esplanade et Condé, une des meilleures positions du 2me District.

Pour le prix et les conditions, s'adresser sur les lieux. — 7mrs

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE.

Rue du Cirque No 99.

Entre les rues Perdido et Poydras

L'Hôpital de la rue du Cirque est maintenant sous la direction des

DOCTEURS: **A. Mercier,** rue du Canal No 159

Stanford Chaillé à l'Hôpital

L'Etablissement a été complètement réorganisé et peut recevoir les malades. Les dispositions sont telles que tous les malades recevront tous les soins nécessaires. Un dépôt pour dix jours de traitement sera exigé pour admission.

CONDITIONS:

Y compris soins prescriptions &c., et les chambres pour les malades des deux sexes et de toutes classes .... de $2 à $5 par jour
Salles pour les esclaves .... $1 par jour
Les opérations capitales se paieront à part.

Les enfans sont vaccinés les MERCREDIS et JEUDIS de 11 heures à midi, à raison de $1 par enfant.

Le Dr. Mercier peut être consulté à l'Hôpital de midi à 1heure, excepté les dimanches.

Les ordonnances des médecins seront préparées avec soin à la pharmacie attachée à l'Hôpital

CIGARETTE—Un assortiment de choix des marques favorites suivantes:—Mensageros, Espanola, Minerva, &c., en mains et à vendre par
MORENO FRERES,
7avril — No 34, Vieille Levée

EAUX DE VIE—3/4 J B Godard;
4 45/4 Pn Godard & Co; 30/4 Castillon 1814, 1815;
25/4 Lagrange 1815 et 1825;
22/4 Bunker Hill 1815 et 1825;
10/4 et 10/8 Hy Baron & Co, fine champagne;
35/4 D & C Boyanecy, 5/4 et 10/8 Raynal & Aluser;
15/4 A Serrurier, 6/8 pale et colorée;
15/2, 20/4 et 30/8 G O Bernard & Co, pale et colorée
18/8 Chs Rivière & Co;
24/4 J B G A de Lafontaine;
35/4 et 10/8 A Camus, 18/4 E Lowpuy;
16/4 Hy Baron & Co, à vendre par
EUG. ROCMEREAU & Co.
8av — 17 et 19 rue St Louis

AU drawback et à vendre par les soussignés
Revenilles,
Liméons,
Fusils doubles, à bayonnettes et à ressort,
Gingheau,
Chaises de jardin,
Papier,
Champagne, bouteilles et 1/2 bouteilles.
19 mars — RICHARD ALDIGE & Co

EN magasin et à vendre par les soussignés—35 barriques bon vin rouge ordinaire;
15 barriques vins rouges fins;
200 caisses vin rouge St Julien Médoc;
30 quarts cognac différentes marques;
100 do eau fleurs d'oranger;
30 [illegible]
15 estagons de 15 do eau de roses;
30 balles bouchons [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co,
19av — 27, rue St. Louis

VENTES A L'ENCAN

Stock de Marchandises sèches

PAR H. PEYCHAUD & Co.

C. SAMORY, Encanteur

MARDI 1er mai, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan No 28, rue de la Vieille Levée entre Bienville et Douane. Le stock entier d'un magasin de campagne consistant en plus de 150 lots de marchandises assorties pour être vendu sans réserve.
Conditions libérales à la vente. — 30 avril

Marchandises sèches, étrangères et américaines

PAR H. PEYCHAUD & Co

C. SAMORY Encanteur

MARDI, 1er mai, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 28, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane:
4 caisses toiles grise "Bay";
5 do gingham;
6 do dentelle suisse;
200 pcs. Batiste imprimée qualité supérieure;
5 caisses toiles d'Irlande;
do d'essuie à blanc et écru;
2 do coutil gris;
10 caisses cotons blancs assortis;
20 balles coton écru "Chicopee".
Un assortiment de marchandises de saison.
Conditions libérales à la vente. — 30av

Cuir vernis et Maroquin.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, Encanteur.

MARDI, 1er mai 1855, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 28 rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane:
Une facture de cuir vernis et maroquin, pour vendre sans réserve
Conditions libérales à la vente. — 30 av

Eau de vie et Genièvre.

PAR R. B. SYKES.

MARDI, 1er mai, à 11 heures et demie, il sera vendu au No 34 rue Gravier, pour compte de consignation:
100 octaves eau de vie de Bazarac
10 quarts do do,
14 demi pipes do do,
10 pipes genièvre de Hollande.
Conditions: $200 comptant; au dessus de $200, 90 jours, en billets à la satisfaction du vendeur.
30 avril

Ameublement du City Hotel, Vins, Liqueurs, Livres, Comptes et Bail.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur.

MARDI 1er mai 1855 et les jours suivants, à 11 heures, il sera vendu, conformément à un ordre de l'honorable D. Augustin, juge de la Cinquième Cour de District de la ville de la Nouvelle-Orléans, daté du 24 avril 1855, dans l'affaire de J[illegible] O'Daniels et Amos W. Dan[illegible] créanciers de [illegible] Bartlett & [illegible], l'ameublement entier, mobilier, vins, liqueurs, comptes à recevoir, livres, baux, bail, articles dans le City Hotel, rue de la Commune, entre Camp et Magasins, tels que [illegible] de la succession de M. S. H. Mudge, syndic de ladite faillite.

Conditions de la vente—Comptant, à la livraison. Les catalogues des meubles [illegible] seront prêts pour le terme. On pourra les voir sur tout le [illegible] bureau des encanteurs.

Les vins, liqueurs et le stock seront vendus le jour à 11 heures, d'après le catalogue.
27 avril—30,4,8 av

Excellente résidence dans la rue Apollon—Succession de A. T. Wood.

PAR GARDNER SMITH, encanteur.

Bureau No 7, Commercial Place

IL sera vendu samedi, 26 mai, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, portant la date du 24 avril 1855 et à moi adressé, savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, dans l'ilet compris entre les rues Apollon, Philip, Brainard et Jackson, désigné par le No 9 sur un plan dressé par H. Morhausen, voyer, daté du 17 décembre 1847 et déposé à l'étude de E. Barnett, notaire public. Ledit terrain a, au pied anglais, 30 pieds de face à la rue Apollon, sur une profondeur de 97 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

Les bâtisses sont: une excellente maison en bois à 1 étage, bien construite, bien arrangée, ayant six chambres, galerie sur la façade et une partie du côté. Il y a, dans la cour, une bâtisse à étage pour une cuisine, chambre à bains, etc. Une partie du rez-de-chaussée de la cuisine est en briques.

Conditions—Un quart comptant, la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 5 pour cent l'an, à partir du jour de la vente, et hypothèque sur la propriété
20av—30—14,26mai.

Succession de Armand Hirot

PAR S. GUINAULT, encanteur.

LUNDI 7 mai 1855, à 10 heures du matin, il sera vendu rue Toulouse, entre Royale et Bourbon, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour du District de la Nlle-Orléans, en date du 24 avril 1855, et pour compte de la susdite succession.

Le contenu d'un magasin de cigares, consistant en cigares de la Havane, du méde, du pays—10 balles tabac, étagères, poêle, tables, lampes, vitrines, enseigne, &c. &c.
Condition—Comptant — 25av 30—mai 5,7.

Pour Mandeville et Madisonville

Le steamer en fer à basse pression UNITED STATES, capitaine G W Arnold, partira de son lieu ordinaire du chemin de fer de Pontchartrain, pour Mandeville et Madisonville, les MARDIS et JEUDIS à l'arrivée du train de 6 heures vingt minutes du matin et le SAMEDI à l'arrivée du train de 3 heures. Retour: partira de Madisonville les lundis, mercredis et vendredis à 7 heures du matin.

Passage—Une piastre, enfans, moitié prix. Le U S a de grandes chambres bien aérées et particulièrement arrangées pour les familles qui veulent passer leur temps, sans aucun danger et avec la plus grande sécurité. Le U S fait le service à très peu de frais pendant toute l'année.

POUR LA CALIFORNIE,

Par la voie de la Havane, d'Aspinwall et de Panama.

Le beau et nouveau steamer de la Compagnie de la Malle des Etats-Unis GRANADA, commandant [illegible] partira de son wharf en face de la place Jackson, samedi, 5 mai, à huit heures du matin, avec les malles du gouvernement pour la Havane et Aspinwall, où il correspondra avec le steamer de la Malle des E. U. EL DORADO, à la Havane, et le steamer de la Malle du Pacifique GOLDEN AGE, à Panama.

Le chemin de fer de Panama VA MAINTENANT D'UN OCEAN A L'AUTRE, et le transit se fait en quatre heures.

Les jours de départ seront ultérieurement le 20 de chaque mois de la Nouvelle-Orléans jusqu'au 1er de la Havane.

On pourra se procurer des billets pour tout le voyage. S'adresser à
ARMSTRONG, HARRIS & Co,
21 avril — No 43 rue Natchez, près Camp

Compagnie des steamers de la malle des E. U.

Pour New-York, par la voie de la Havane.

Le beau et nouveau steamer de la Compagnie de la Malle des Etats-Unis GRANADA, commandant, partira de son wharf en face de la place Jackson pour New-York, par voie de la Havane, samedi, 5 mai, à huit heures précises du matin, avec les passagers et les malles du gouvernement. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 74, rue des Magasins
JENNINGS, LAUGHLAND & Co,
21 av—au—m — Agents

Réduction de prix.

Passagers de chambres pour New-York... $30.

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Ligne de la Malle des Etats Unis

KNOXVILLE,	1500 tonneaux,	capitaine	C D Ludlow,
AUGUSTA,	1500	do	Thos Lyon,
FLORIDA,	1500	do	M S Woodhull,
ALABAMA,	1500	do	G R Schenck,

Partiront de Savannah tous les mercredis et samedis comme suit:

Knoxville	Samedi	Avril 7 1855
Florida	Mercredi	do
Augusta	Samedi	do
Alabama	Mercredi	do
Knoxville	Samedi	do
Florida	Mercredi	do
Augusta	Samedi	do
Alabama	Mercredi	do
Knoxville	Samedi	do
Florida	Mercredi	do
Augusta	Samedi	do
Alabama	Mercredi	do
Knoxville	Samedi	do
Florida	Mercredi	do
Augusta	Samedi	do
Alabama	Mercredi	do
Knoxville	Samedi	do
Florida	Mercredi	do
Augusta	Samedi	do
Alabama	Mercredi	do
Knoxville	Samedi	do
Florida	Mercredi	do
Augusta	Samedi	do
Alabama	Mercredi	do

Ce sont les quatre plus forts steamers de la côte et il n'y en a pas qui les surpassent sous le rapport de la vitesse, du confort et de la sécurité. Leurs commandants sont des marins expérimentés, et ils n'épargnent aucun soin pour le bien-être des passagers. Des officiers expérimentés, prudents et polis sont attachés à chaque steamer.

Prix du voyage à New York,
Chambres $30
Entrepont $8

Agents: PADELFORD, FAY & Co. à Savannah;
SAML L MITCHILL, 13, Broadway New-York
12avril

Pour Marseille—Le trois-mâts américain de 1re classe à doublage cuivre MARMION, capitaine Dawey, chargé en ce moment pour Marseille, partira incessamment. Pour balance de fret, 150 balles de coton, s'adresser à — H. V. BAXTER,
No 21, rue Carondelet.

Pour passage de magnifiques emménagements s'adresser au capitaine à bord, poteau No 44, 1er District.

Pour le Havre—Pour fret ou passage le paquebot de première classe et très fin voilier NEPTUNE, capitaine Charles Macher, chargé en ce moment pour le Havre et partira incessamment. Pour balance de fret, s'adresser à
H. V. BAXTER,
Encoignure Commune et Carondelet.

Pour passage (chambre et entrepont), ayant de magnifiques emménagements s'adresser au capitaine à bord, poteau 33, 3me District — 14av

Pour la Havane—La goélette MARIA, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous très peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du marché à la viande, ou à — R CAHUZAC & Co.
14av — 30, Vieille Levée

Marchandises sèches! Marchandises

A. PEPIN & Co,

Successeurs de J N. ROBERT & Co.

Magasin Rouge, entre les deux marchés, le plus près de la halle aux viandes

NOUS avons reçu par les derniers navires de New York et de l'Europe, un fort assortiment de marchandises que nous prions nos amis et le public de venir examiner avant de faire leurs achats ailleurs. Notre stock comprend:

Robes à volants,
Barèges, jaconas,
Mousseline unie et brodée,
Linons imprimés, broderies,
Linge damassé de table, nappes,
Toile d'Irlande, mouchoirs de batiste,
Mousseline à carreaux et à raies,
Soie noire et de couleur,
Mantilles soie, parasols et parapluies,
Toile du Nord, gingham,
Mousseline damassée, bobinet blanc,
Toile à draps, coton à draps,
Gants et mitaines soie et filets,
Mérinos français noir, alpacca.

Marchandises de plantation:

Coton Osnaburg, bleu et croisé,
Denims, cotonnades, Colettes toile,
Habillements, chapeaux de paille, bottes, souliers.

Nous avons constamment en magasin une grande quantité de toile à voiles et de coton croisé épais.
11 avril

EN magasin et à vendre par les soussignés—27 barriques vin rouge pour familles,
20 barriques do ordinaire,
25 tierçons vin blanc,
10 quarts Cognac vieux diverses marques,
300 caisses vin rouge Médoc, 50 do Muscat,
50 do fruits assortis, 20 do abricots,
30 do absinthe suisse E. Pernod,
10 do cerises à l'eau de vie,
60,000 bouchons, diverses qualités,
800 damejeannes toutes grandeurs.
Attendu par les navires Sylphide, Katahdin et America—130 barriques vin rouge.
PAUL LACROIX,
7ms — Rue Toulouse No 13

SEIGLE pour plant—50 boisseaux seigle de la Pensylvanie, de première qualité, pour planter, à vendre par — D. C. LOWBER, Courtier,
16av — No 57, rue Poydras.

EN débarquement du navire Skima—40 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par
A. TAMBOURY & Co.
15ms — encoignure St-Louis et Royale

Marchandises pour le marché du Mexique.

TOUJOURS en magasin, les articles suivants, convenables au Mexique:
300 grosses peignes à ratisser, assortis;
300 do do à papillotte do
300 do boutons en os do
10,000 capsules en boîte de 100 & 200,
2 boucauts coutellerie de poche;
200 cartes ciseaux assortis.
Aussi, un grand assortiment de parfumerie à bon marché, tels que savons, huile, poudre, eau de Cologne, que nous vendrons à bon marché.
URIAH A. POLLARD & Co, No 76, rue du Canal, près de Chartres
8ms

POMMES DE TERRE—100 barils pommes de terre d'Irlande, en débarquement de la barque Créole, venant de Londonderry, à vendre par
DONNELLY, BEZZINA & Co.
17ms — No 6e, rue Tchoupitoulas

OSNABURG LAUDERDALE — 20 balles osnaburgs coton 4/4 épais, à vendre par
O B GRAHAM,
26 fév—12 — No 96 rue Gravier